

BULLETIN MUNICIPAL

2020



Saint-Vincent-de-Reins N° 35

Le mot du maire

Saint-Vincentaises, Saint-Vincentais, l'année 2020 va prendre fin et nous pouvons dire qu'elle a été ponctuée d'évènements particuliers !

Tout d'abord, les élections municipales du 15 mars, ou vous, Électrices et Électeurs, vous nous avez fait confiance, en élisant la nouvelle équipe et nous vous en remercions. Je suis fier d'être votre Maire.

À ce titre, je tiens à remercier l'équipe municipale précédente, pour son travail, son attachement et son dévouement à notre Commune.

Et bien sûr, je remercie les personnes ayant participé à ce 35^e bulletin municipal, sans leur implication et leur travail, il n'existerait pas.

Après une carrière exemplaire bien remplie à s'investir pour la Municipalité, Mireille Nuno, notre Secrétaire de Mairie, va nous quitter au milieu de l'année 2021. Un grand merci à elle pour son professionnalisme, sa discrétion et son implication pour notre Commune.

Ensuite, comment ne pas évoquer cette période particulière, qui nous touche toutes et tous.

Notre vie est plus importante que les contraintes qui sont liées à ce virus, il faut nous protéger et surtout protéger notre entourage.

Évidemment, la vie Sociale, Festive et Culturelle est impactée. Les commerces non essentiels également ainsi que les Artisans et les Industries. Personne n'est épargné et la solidarité est de mise, encore plus que d'habitude, en cette période.

Je remercie donc pour leur solidarité, le Secrétariat, les Employé(e)s Municipaux, les Commerçants, les Services Médicaux, les Industries, les Artisans, qui ont pu rester ouverts pendant le confinement et qui ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire. Sans oublier celles et ceux qui furent contraints de ne pas pouvoir exercer leur activité.

Il fait bon vivre dans notre Commune et pour développer son attractivité, nous avons besoin que nos jeunes, fondent leurs foyers chez nous, construisent leurs futures maisons.

Parmi nos projets, il y a la modification du Plan Local d'Urbanisme actuel, afin de faciliter et d'accompagner les futurs acquéreurs dans leurs projets.

Ainsi, participer au développement de notre Commune, ce qui augmentera les naissances et qui sera bénéfique à tout le monde, l'École Champagnat en nombre d'inscriptions, également à nos Commerçants.

Pendant cette période que nous vivons, tous les évènements sont reportés ou malheureusement annulés. Avec l'équipe municipale, nous avons décidé de maintenir les vœux du Maire, le dimanche 17 janvier 2021, si les consignes sanitaires le permettront à ce moment.

En attendant, au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année à venir.

Prenez soin de vous.

Le Maire, Jean-François Terrier.

Editorial

Le thème général de ce 35^e bulletin tourne autour de l'École avec un très bel article de Pierre Henri Guillaume. Par ailleurs, la Commission du Bulletin a voulu donner la parole à Mireille Nuno, dont le départ à la retraite est fixé en juillet 2021 ainsi qu'à des jeunes, originaires du village ou y ayant eu une activité (que ce soit scolaire, ou associative au sein du village).

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'élaboration du Bulletin: les Associations, les Entreprises, et les différentes professions qui s'y sont illustrées, ainsi que tous ceux ayant apporté leur témoignage,

Un grand merci enfin, aux membres de la commission Pierre Casseville, Nathalie Philippe, Quentin Huyghe, Jean François Terrier, Magalie Depierre, Mireille Nuno

Jean Pierre Parthiot

Pour Mireille Nuno la retraite c'est ... déjà en juillet 2021

Après des études de secrétariat et avec mon diplôme du bac en poche j'ai commencé ma carrière en tant que secrétaire auprès de la confection Muguet à Combre début septembre 1979.

Quand j'ai appris que le poste de secrétaire de mairie allait se libérer pour cause de départ à la retraite de François Lachaize, j'ai demandé un rendez-vous avec le Maire de l'époque Monsieur Lucien DEVEAUX.

Un matin de février 1983 j'ai vu arriver Monsieur Deveaux à Combre il venait voir mon patron. Après son départ j'ai été appelée dans le bureau de Monsieur MUGUET et il m'a dit que je rentrais le 1^{er} mars 1983 chez Deveaux SA ; suite à ma candidature pour le poste de secrétaire de mairie Monsieur DEVEAUX voulait voir ce que « je valais » et il m'embauchait !!!

Je suis restée chez Deveaux SA jusqu'au 31 décembre 1984. J'ai pu bénéficier d'une formation par correspondance pour apprendre les rudiments de la profession de secrétaire de mairie.

Je remercie Monsieur DEVEAUX pour la confiance qu'il m'a accordée.

Je remercie également Jean Dury, adjoint de l'époque pour son aide précieuse en particulier pour l'élaboration des budgets communaux.

Si tout se passe comme prévu je pourrais bénéficier d'un départ à la retraite au 1^{er} juillet 2021 pour mes 60 ans, je fais encore partie des carrières longues et je n'ai pas eu d'interruption de carrière.

Ma remplaçante, est déjà en place. Magalie travaille avec moi depuis le 1^{er} septembre 2005 sur un poste à mi-temps. J'ai fait de mon mieux pour lui transmettre le flambeau.

Je rappellerai que la secrétaire de mairie est la principale collaboratrice du maire. Ses fonctions sont multiples. Elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité, la préparation du budget communal, la rédaction des arrêtés du Maire et des délibérations du conseil municipal, les actes d'état civil, la gestion du cimetière, etc.

Elle est le lien entre la municipalité et les administrés elle accueille les habitants de la commune qui viennent exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit et parfois même se plaindre.

J'ai essayé d'être discrète et disponible, d'alerter les élus lorsqu'un projet ou une décision risquait d'être mal accueilli.

J'ai travaillé pendant toutes ces années au service de la commune avec quatre maires successifs : Messieurs Lucien DEVEAUX de janvier 1985 à mars 2001 - Marius AULAS de mars 2001 à mars 2014 - Jean Pierre LEITA de mars 2014 à mai 2020 et depuis mai avec Jean-François TERRIER.

Je sais que le temps libre qui va s'offrir à moi je saurai l'occuper à bon escient.

Je vais conserver mon activité bénévole au sein de la bibliothèque municipale à laquelle j'ai consacré déjà du temps pendant ma vie professionnelle, les voyages que j'ai toujours rêvé de faire. Bref toute une quantité *de petites choses qui peupleront mes journées.*

Trente-six années au service de mon village, voilà un bail bien rempli.

J'espère avoir répondu au mieux à vos attentes, et je garderai pour ma part un très bon souvenir des contacts que j'ai eu avec vous Saint Vincentaises et Saint Vincentais au cours de ma carrière au sein de la Mairie. Je souhaite à vous tous le meilleur au sein de notre belle commune



Vie Municipale

Conseil municipal des enfants



saint Vincent de Reins

Conseil municipal des enfants

Les Elections au renouvellement du Conseil Municipal des Enfants prévues le 7 novembre, ont dû être reportées à une date ultérieure.

L'information sera annoncée par l'intermédiaire de l'application PanneauPocket, destinée aux smartphones, et sur le site : www.saintvincentdereins.online

Communiqué de la Mairie

Recrutement:

Un poste à mi-temps au secrétariat de la Mairie va prochainement se libérer.

La Mairie recrute un agent de Catégorie C, Filière Administrative

Qualifications requises: Bac secrétariat ou gestion, et connaître la comptabilité publique

Les actes de candidature sont à adresser à la Mairie accompagnés d'un courrier de motivation et d'un CV

Réfection de façade:

Contactez la Mairie pour connaître le nuancier des couleurs retenues dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme: nuancier RAL destiné à l'habitat)

Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction, sans changement de destination, doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie :

Créer, agrandir, supprimer une ouverture

Changer porte, fenêtre ou velux (même si à l'identique)

Changer des volets (matériau, forme ou couleur)

Changer une partie ou totalité de la couverture (tuiles, bac acier...) (même si à l'identique)

Ravalement de façade (sauf si matériau et couleur identique)

Depuis le 18 mai 2018, date d'approbation du PLU de la commune, un nuancier de couleur est à consulter en mairie pour les façades.

Calendrier des Manifestations:

Il est apparu illusoire de proposer un calendrier des manifestations dans la situation d'incertitude actuelle, Nous vous invitons à consulter régulièrement l'application « **Panneau pocket** », ou à vous rendre sur le site: « st.vincent.de.reins.fr/online.fr » et bientôt sur la page Facebook de la Mairie

Fleurissement



La commission fleurissement vous propose de se joindre à elle afin de travailler ensemble à l'embellissement de notre commune. L'année qui vient de s'écouler a été particulière et nous avons dû procéder au plus vite sans l'aide des habitants qui aidaient depuis plusieurs années. Si vous êtes intéressés vous pouvez le signaler en mairie Nous espérons pouvoir nous rencontrer très prochainement

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi—Mardi—Jeudi—Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 11 h

Recherches généalogiques les jeudis après-midis

Adresse: 25 rue Centrale

Téléphone: 04 74 89 60 15 Mail: mairie@stvincentdereins.fr

En cas de décès en dehors des heures d'ouverture, appelez le 06 58 63 03 37

Budget communal

Les Valeurs sont exprimées en Euros. Pour des facilités de lecture les décimales ne sont pas visibles, mais sont bien prises en compte dans les calculs.

Fonctionnement 2019

Dépenses	réel 2019	Recettes	réel 2019
achats stockés	29 548	attenuation charges	943
services extérieurs et autres	83 413	opération entre sections	466
impôts et taxes	6 023	produits et services	16 578
charges de personnel	187 710	impôts et taxes	325 957
autres charg. Gest. courantes	99 477	dotations et participation	77 129
charges financières	10 271	autres produits et exceptionnels	65 187
amortissements	6 981		
TOTAL	423 423	TOTAL	486 260

Investissements 2019

Dépenses	réel 2019	Recettes	réel 2019
op.d'ordre entre sections	466	fond divers	126 337
remboursements d'emprunts	132 243	subvention investissements	42 365
immobilisation en cours	278 060	emprunts et dettes	133 619
		op.d'ordre entre sections	6 981
TOTAL	410 769	TOTAL	309 302

Point sur les Finances

Dépenses de Fonctionnement	316 652	Dépenses d'Investissement	84 813
Recettes de Fonctionnement	372 932	Recettes d'Investissement	100 344
Trésorerie disponible		220 438	

Principales réalisations depuis 2019

Aménagement du Centre Bourg	Aménagement entrée du cimetière (en cours)
Accessibilité Centre Bourg	Enrochement chemin de Montoud
Numérotation et signalisation des rues	Rénovation de la salle des Platanes
Plateau ralentisseur à la Casse Froide	

Etat civil

Naissances année 2020

25 juin D'ARCANGELO Catalina Anna Giulietta
25 juillet NONY Abygaël
7 septembre GOGUET Sixtine Célestine Marie

Mariages année 2020

19 septembre RAQUIN Mickaël Gilles et DA SILVA PEREIRA Alexia Agnès

Décès année 2020

24 mars FLAMAND Fernande Odette Ghislaine
20 mai SAPIN Veuve SAINT-PAUL Marie Bernadette Françoise
14 août LAROCHE Jean Henri
19 septembre PHILIPPE Claudius Maurice Gabriel
05 octobre CHAMPALLE Epouse BILLET Marie Josèphe

Ne sont notées que les personnes qui figurent sur le registre d'Etat Civil de la Commune de Saint-Vincent-de-Reins

Agence Postale Communale

Retrouvez à la poste de Saint Vincent de Reins, Agence Postale Communale, un service de proximité.

Horaires et jours d'ouverture Téléphone : 04 74 89 66 85

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaire	14h00 17h00	14h00 17h00	Fermé	9h00 12h00	9H00 11h30	9H00 12h00

POLE SERVICE PUBLIC : mise à disposition du public d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner durant les heures d'ouverture de la poste. Les photocopies sont à 0,10. La première est gratuite !

Vous pourrez consulter vos comptes en ligne, faire des recherches, imprimer un document ... N'hésitez pas à passer à la poste, nous pourrons vous accompagner si besoin.

A la poste on peut acheter, affranchir et déposer :

Timbres, enveloppes pré affranchies, courriers et colis, acheter des recharges LA POSTE MOBILE, faire suivre son courrier, lettres suivies, ... Vente aussi de cartes postales !

Des Services financiers :

- Dépôt et retrait d'argent, virement d'un compte postal à un compte épargne ou autre banque ;*
- Paiement et retrait d'argent par carte bleue ;*
- Dépôt de vos chèques.*

ATTENTION LES HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER ONT CHANGE

Levée du courrier : En semaine à 12h et le samedi matin à 9h.

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



LA POSTE

Autres services :

- Contacter le Conseiller Financier au 04 74 13 85 05 ou 02 à Thizy Les Bourgs pour prendre un rendez-vous ou directement sur sa ligne Mme SAPIN conseillère Financière au 04 26 70 03 26
- par téléphone service financier à Lyon au 3639

Du nouveau à la bibliothèque!



Chères Saint Vincentaises, chers Saint Vincentais, comme chaque année et ceci pour la 35^e année, le Bulletin Municipal sera distribué dans votre boîte aux lettres.

Cette année, en plus de la distribution de celui-ci vous aurez la possibilité de consulter en format numérique chacune des éditions de ces Bulletins Municipaux depuis leur création jusqu'à nos jours, sur le site internet de Saint Vincent de Reins : <http://st.vincent.de.reins.online.fr/>

dans la rubrique **Culture et Loisirs** au chapitre **La Bibliothèque**.

En complément, nous allons rassembler dans un recueil, toutes les éditions de nos Bulletins Municipaux, qui sera mis à disposition en "**consultation sur place**" dans les locaux de la Bibliothèque, ceci, dès sa conception qui est en cours de réalisation.

Nous rappelons les horaires d'ouverture de la Bibliothèque mercredi de 16 à 18h;

le samedi de 10 à 12h Le dimanche de de 10 à 11h

Pierre Casseville

Ecole Champagnat

L'équipe éducative et la structure pédagogique :

Madame Claire GRANGET est chef d'établissement de l'école Champagnat depuis l'an dernier. Elle est également chef d'établissement et enseignante en maternelle-CP de l'école Saint Joseph des boutons d'or à Cublize. Elle est en décharge tous les mardis.

L'école de 2 classes compte cette année 36 élèves.

De nouveaux enseignants à l'école CHAMPAGNAT : des idées, de la créativité, du dynamisme et des projets pour vos enfants.

la classe des TPS à GS ; Enseignante Mme Sofie HOTOT-HOUBEN, 15 élèves

la classe des CE2 à CM2 : Enseignant Mr Guillaume LABROSSE, 21 élèves

Laissons la parole à nos deux enseignants afin de que vous puissiez mieux les connaître :

- **Sofie Hotot-Houben** : « Je suis maman de 4 enfants et en codirection d'une petite famille recomposée de 9 membres. Urbaniste de formation, je suis suppléante depuis 2014, j'ai débuté à Lyon avant de faire le choix de venir m'installer en milieu rural loin du béton et d'un rythme de vie effréné et bruyant.

Ces suppléances m'ont permis d'enseigner dans tous les niveaux de la Petite Section au CM2. J'ai pu m'enrichir au contact des enfants, des parents et des collègues de chaque établissement fréquenté.

Mon fil conducteur est le suivant : chaque enfant est unique et grandit à son rythme, qui n'est ni celui de l'adulte, ni celui du voisin de table. Chaque enfant a des compétences dont il doit prendre conscience. Développer leur autonomie et leur confiance en eux tout en les aidant à se dépasser en leur transmettant le goût de l'effort et la fierté d'une réussite, d'un progrès, tel est mon but. Voir leurs yeux briller est la plus belle des récompenses. Chaque matin accueillir des enfants le sourire aux lèvres, heureux de venir à l'école me donne de l'énergie, l'envie d'innover chaque jour. J'aime leur confectionner des ateliers car pour moi apprendre en s'amusant est la clé de l'apprentissage. Apprendre avec son corps, apprendre avec ses sens, apprendre par la répétition, apprendre par l'expérimentation... J'ai suivi des formations en sciences cognitives, en intelligences multiples et je me documente énormément sur l'apprentissage Montessori.

Je suis une adepte du multi niveau car il permet une grande flexibilité. Les enfants en difficulté peuvent revoir certaines notions non acquises ou partiellement acquises à un moment donné avec les niveaux inférieurs sans se sentir stigmatisés. Et réciproquement, les enfants les plus précoces peuvent écouter, voire suivre les apprentissages des niveaux supérieurs.



- **Guillaume LABROSSE**, enseignant en CE-CM : Enseignant depuis 15 ans, titulaire depuis 5 ans maintenant, j'apprécie notamment l'enseignement dans les écoles rurales. Leur situation géographique offre de nombreuses possibilités pour faire du lien entre les enseignements et la nature qui les entoure.

Ce cadre, riche en découvertes, est une source inépuisable de questionnements auxquels il est intéressant de réfléchir et répondre. C'est aussi une invitation au respect de l'environnement.

Passionné par une profession propice à la remise en question quotidienne pour accompagner les enfants à devenir élèves puis futurs citoyens responsables, ma philosophie de travail est « les enfants d'abord ». Cette priorité passe par la bienveillance, l'écoute et la possibilité pour chaque élève de bénéficier d'un parcours adapté à ses besoins.

L'équipe enseignante est aidée de Mesdames **Evelyne CATHELAND** et **Maryse PIERREFEU**.

Katty BILLET (20h par semaine) et **Catherine RAFFIN** (9h par semaine), AESH, remplacent **Françoise JACQUET**, partie à la retraite en juillet dernier. Elles s'occupent de 3 enfants à besoins particuliers. Nous remercions Françoise Jacquet pour toute sa bienveillance et le précieux travail accompli auprès des enfants dont elle avait la charge.

Madame **Morgane MURAD**, est en charge du restaurant scolaire. Elle succède à **Magalie DEPIERRE** que nous remercions chaleureusement, après une passation de 2 mois en ce début d'année scolaire. Elle poursuit le travail accompli jusqu'ici avec le plaisir d'élaborer des menus équilibrés pour environ 20 enfants qui fréquentent quotidiennement le restaurant scolaire. Elle s'efforce autant que possible à faire travailler les commerces locaux.

Cette année, Madame Grégoire VIDICAN, maître E (maître spécialisé) n'interviendra pas pour le moment sur l'école mais les enseignants pourront faire appel à elle en personne-ressource.

Madame **Tatiana PRICE**, professeur d'anglais anglophone intervient également auprès des enfants les jeudis matin à partir de la maternelle jusqu'au CM2.

Le projet d'établissement :

Les nouveaux enseignants fourmillent de projets et se sont ralliés au projet de l'école privée de Cublize : La nature et moi. Cette année, nous travaillons sur le milieu forestier afin de développer chez les enfants une meilleure connaissance et un plus grand respect de l'environnement qui les entoure. Une précieuse entente, une belle harmonie et un vrai dynamisme règnent entre les 2 équipes enseignantes des 2 écoles. De beaux projets verront le jour suite à cette collaboration.

Le projet éducatif :

Afin d'assurer la continuité pédagogique et éducative des élèves du secteurs, les écoles de Saint-Vincent-de-Reins, Cublize, Amplepuis (école + collège) , Fourneaux, Saint-Symphorien-de-Lay ont décidé de se regrouper autour d'un projet éducatif commun axé sur l'épanouissement de nos élèves dans un cadre bienveillant, de respect mutuel et de confiance. Une fête du regroupement a eu lieu l'an passé le 22 novembre 2019 sur le thème de FAIRE ENSEMBLE. Différentes activités sportives et artistiques ont eu lieu par équipe. Deux de nos productions sur le logo du regroupement : ECC pour Ecoles Collèges

Catholiques du Beaujolais vert.



Le projet pastoral :

Evelyne Catheland et Maryse Pierrefeu ont en charge respectivement la culture religieuse et le catéchisme du CE2 au CM2 sur le temps scolaire pour les familles volontaires.

En maternelle, l'enseignante aborde les temps forts avec les enfants.

Des célébrations ont lieu chaque année pour Noël et pour Pâques avec le prêtre de la paroisse Xavier SKOF.

La culture chrétienne est assurée en CP-CE1 par Guillaume LABROSSE.

Des interventions, des sorties :

Suite à un goûter et une projection de film offerts aux élèves par l'APEL, le 6 décembre 2019, a eu lieu la procession aux flambeaux, puis les chants à l'église, et enfin le marché de Noël (vente d'objets réalisés par les enfants avec leurs enseignants). Cette animation s'est déroulée sur la place de l'église. Ce moment chaleureux a été une grande réussite.



Les enfants ont pu se rendre à la piscine du 24 septembre au 10 décembre 2020 afin de progresser en natation.

Ils continuent à se rendre à la bibliothèque toutes les 3 semaines les vendredis.

Une journée sans cartable a lieu chaque veille de vacances : sortie en forêt, atelier devinette, mime, loto des odeurs, ...

Un beau partenariat a pu voir le jour avec la commission histoire et patrimoine dans le cadre des journées du patrimoine.

Dans le cadre du projet sur la forêt, les élèves ont réalisé un animal sur un support en bois : Ces réalisations ont été exposées lors de la journée du patrimoine en lien avec l'historique des différents lieux occupés par les élèves de Saint-Vincent-de-Reins depuis quelques décennies.

Chaque niveau de classe a pu s'investir dans un projet différent.

- Les maternelles / CP ont confectionné une magnifique grenouille en papier mâché, ainsi que la mare agrémentée par quelques nénuphars. Merci à Maryse pour son savoir-faire.

- CE1 : un hérisson sur lequel les filles ont collé des piquants.

- CE2 : un hibou en fil et clous. Ils ont cloué des dizaines de pointes sur le support en suivant le modèle. Ensuite, les enfants les ont reliées avec du fil coloré.

- CM1 : après avoir découpé leur biche à la scie à chantourner, sous surveillance et avec les protections nécessaires, bien entendu, les CM1 ont utilisé le déco patch pour les recouvrir.

- CM2 : Les CM2 ont découpé un héron à la scie à chantourner puis l'ont peint sous l'œil et les conseils bienveillants d'Evelyne.

Chaque élève a pu, dans un deuxième temps, exprimer son ressenti, suite à cette activité et le noter par informatique.



Le 2 et le 9 octobre, chaque classe a pu se rendre à la ferme de Cordelle.

C'est avec excitation que les élèves montent dans le car pour se rendre à la ferme pédagogique de Cordelle.



Une météo pluvieuse pour les maternelles-CP mais le soleil et la joie étaient dans leur cœur et sous le soleil pour les CE-CM les veinards.

Après un accueil chaleureux et copieux (pain fait maison et chocolat chaud pour le goûter, servi dans un verre souvenir), la visite de la ferme commence.

Au programme, nourrir les différents animaux : agneaux gourmands, lapins tout doux, oies bruyantes, moutons et chèvres odorantes, sans oublier les poules pondeuses. Les enfants ont pris leur courage à deux mains pour les tendre remplies de céréales, mais vont-ils se faire mordre ... ? La question est posée devant chaque enclos par des élèves soucieux. Aucun doigt grignoté à déplorer. Les deux ânesses et l'ânon ont pu profiter de quelques minutes de brossage.

Après un pique-nique très attendu et rapidement consommé, la visite continue avec les cochons, le sanglier, les daims et enfin les vaches et leurs veaux.

Dernière activité : la traite manuelle et il est déjà l'heure de se laver les mains avant de remonter dans le car.

Merci pour l'accueil, l'organisation sans faille et la gentillesse de nos agriculteurs passionnés.

Merci à l'APEL pour le financement de ces sorties.

Merci à l'ensemble des bénévoles de l'APEL et de l'OGEC qui s'investissent pour la réussite de tous ces projets et merci à la Commune pour son aide et son soutien au quotidien.

Un nouveau site internet pour suivre notre actualité :

<https://ecolechampagnatsaintvincentdereins.toutemonecole.fr>

N'hésitez pas à le consulter, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur l'établissement et des informations sur la vie de l'école. Des blogs sont également alimentés par chaque enseignant pour partager ce qui se vit dans les classes avec vos enfants. Ceux-ci ne sont accessibles que par un code d'accès pour les familles ayant inscrit leur enfant au sein de l'école.

Manifestations APEL/OGEC :

(maintenues seulement si les conditions sanitaires le permettent)

4 décembre : marché de Noël

19 juin : kermesse

OGEC CHAMPAGNAT

L'association OGEC CHAMPAGNAT permet le fonctionnement de l'école CHAMPAGNAT sur la commune de Saint-Vincent-de-Reins. C'est une association loi de 1901 voulue par l'enseignement catholique pour être au service de l'établissement d'enseignement en lui donnant une existence juridique et morale.

En collaboration avec le chef d'établissement Claire GRANGET les missions de l'OGEC sont les suivantes :

- La gestion financière et comptable de l'établissement.
- L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier.
- La contribution à assurer la mise en œuvre du projet éducatif et pastoral

L'OGEC est composé de membres bénévoles, qui apportent leur expérience personnelle ou professionnelle pour veiller au bon fonctionnement financier et matériel de l'établissement dans le respect des orientations de l'enseignement catholique.

Un renouvellement des membres a eu lieu à la rentrée 2020. Actuellement voici la liste du bureau des membres de l'OGEC CHAMPAGNAT :

Nicolas LEMEUNIER, président
Quentin HUYGUES, trésorier
Brigitte COUTURIER, secrétaire



En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19 les manifestations organisées souvent conjointement avec L'APEL CHAMPAGNAT (qui gère à l'école notamment les sorties scolaires) ont été annulées ou reportées pour la plupart. Ainsi le loto de l'école n'a pas été maintenu en 2020 et nous avons été contraints d'annuler la journée « Sacrés Souvenirs » en mars 2020. Nous espérons à l'avenir pouvoir organiser à nouveau cette manifestation et regrouper les personnes du village à la salle des fêtes afin de projeter les photos du père BODET pour la dernière période à présenter à savoir les années 1973 à 1978.

Nous avons été en mesure d'organiser une vente de saucissons briochés en partenariat avec la boucherie TACHET en octobre 2020 et cela fut largement apprécié par les Saint-Vincentais. Les commandes ont été nombreuses pour cette première initiative. Merci à Jean-Yves pour son implication, opération à refaire donc...

Inter Gônes Accueil de loisirs

Le centre de loisirs Inter-Gones est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans des communes environnantes réparties sur 2 sites : les 3-5 ans à St-Vincent-de-Reins et les 6-12 ans à Cublize. En 2020, le nouvel accueil occasionnel pour les jeunes âgés de 11 à 15 ans a vu le jour.

Nous avons débuté l'analyse et ce travail fin 2019 : les modalités d'ouverture d'un espace dédié aux jeunes de 11 à 15 ans. Ce travail réalisé par l'équipe pédagogique a été mis en place mais a malheureusement dû être vite mis en attente face aux annonces gouvernementales à la suite du contexte sanitaire actuel de notre pays.

Dans le diagnostic, nous avons pu néanmoins cibler les attentes très claires formulées par les jeunes. Inter-Gones souhaite mettre en place des réponses en accord aux besoins de ce public. Ecouter les envies, prendre en compte la motivation des principaux intéressés a permis de nous apporter de nombreuses réponses pour la **création de notre « espace jeunes »**. Un projet avec une salle d'accueil spécifique située sur Cublize. Les accueils encadrés sont proposés 2 mercredis après-midi par mois, et des projets spécifiques lors des vacances, en soirée ou week-end.

Nous espérons pouvoir poursuivre malgré la situation sanitaire ce beau projet pour vos « jeunes ». Vous pouvez demander des informations auprès de Noémie référente « secteur jeunes » au 06-52-57-68-71.

Le centre de loisirs Inter-Gones a pour objectif de permettre à chaque enfant de trouver sa place, de favoriser l'initiative et l'autonomie de chacun, de valoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et de créer du lien entre les familles.

L'année 2020 est pour tous une année particulière dans son fonctionnement et par conséquent dans son bilan.

Le centre de loisirs a été ouvert du 01 janvier au vendredi 13 mars 2020. Le confinement nous a imposé la fermeture de nos services à partir du lundi 16 mars et ce jusqu'au 11 mai 2020. La reprise n'a pour autant pas été faite à cette date par manque d'inscriptions sur les mercredis de la période scolaire.

Fin mai, nous avons proposé à nos familles une reprise avec mise en place d'un protocole sanitaire nécessaire. L'association a souhaité tout mettre en place pour la sécurité des enfants et de leurs familles.

Malheureusement, c'est seulement lors de la période estivale que nous avons pu rouvrir les portes de notre accueil de loisirs. Les petits effectifs du mois de juillet ont été encadrés au mieux pour cet été particulier.

La direction et le bureau d' A.E.R.E.S. ont maintenu un protocole sanitaire d'accueil et d'encadrement qui a sans doute freiné certaines familles mais qui semblait être obligatoire pour être en accord avec toutes les normes imposées en cette période.

La concrétisation d'un projet « transport » :

Après plusieurs années de fonctionnement avec un prestataire de service extérieur, pour notre proposition de « navette », nous avons voté au conseil d'administration du 18 novembre 2019 l'achat d'un véhicule 9 places pour notre structure. C'est en Janvier 2020 que notre véhicule est acquis. Cet outil de travail a été acheté afin de diminuer les coûts de transport et de déplacements du personnel. A savoir, le service « navette » est proposé pour faciliter l'organisation des familles. Le ramassage des enfants dans les communes partenaires (St-Just d'Avray, Ronno Cublize et St-Vincent de Reins) se fait chaque matin et soir des jours d'ouverture de l'accueil de loisirs Un service très apprécié des familles.

Les familles et leurs enfants font la richesse de notre structure :

Toute l'équipe pédagogique remercie les maires des communes partenaires pour leur confiance et pour les échanges facilitant notre travail au quotidien. Nous portons le projet INTER-GONES avec beaucoup d'énergie et d'envie. Nous remercions toutes les familles pour leur confiance et leurs retours qui nous permettent d'avancer chaque jour sur notre pratique. C'est avec beaucoup de plaisir que nous essayons de répondre au mieux à vos besoins afin que cette structure perdure.

Un des points forts du centre de loisirs Inter-Gones est la valeur du travail collectif entre familles, professionnels et partenaires.

Centre de loisirs

inter gônes

Les Pompiers

Quelle drôle d'année nous venons de vivre !!!!



Quelle nouvelle année allons-nous vivre ? A l'heure où je vous écris, Saint-Vincent vient d'être mis sous couvre-feu, situation pas connue depuis la guerre, c'est la première fois qu'il n'y a pas de Sainte Barbe et autres manifestations.

Que de questions dans nos têtes, concernant nos familles, nos liens sociaux, professionnels, amicaux, amoureux, sécuritaires, sanitaires. Personnellement, je plains les jeunes auxquels le virus a volé leur liberté de vivre. Néanmoins, oubliés des métropoles, nous restons fiers à Saint-Vincent de représenter la France profonde !



La preuve est que notre activité n'a pas faibli cette année, elle a même augmenté, non pas à cause du virus (les cas avérés tiennent sur les doigts d'une main sur notre secteur) mais peut-être est-ce dû à une augmentation des interventions pour hyménoptères. Au moment du changement d'heure, nous sommes à 177 sorties d'engin.

Quand vous lirez ce bulletin, le lieutenant Renaud Gratier-de-Saint-Louis sera devenu le nouveau chef de centre des pompiers de Saint-Vincent depuis le 1er décembre, il sera meilleur que moi, par définition et par conviction et j'espère qu'il vous parlera enfin (chose que je ne suis pas arrivé à faire en dix ans) de la réfection de notre caserne, j'ai échoué, je lui souhaite tous les lauriers, pourvu qu'il m'invite enfin à cette nouvelle inauguration !!!



ADAPTATION AU COVID19

Adaptation de l'activité opérationnelle répondant à deux objectifs majeurs :
- assurer un service de secours efficace et sain
- protéger les effectifs de toute contamination
- de vous protéger, vos pompiers s'adaptent. Combinaison, masques, protections, désinfection des engins.



REJOIGNEZ-NOUS ! DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

- Vous résidez sur les communes de St Vincent, St Bonnet ou Ranchal ?
- Vous désirez offrir vos compétences à la collectivité ?
- Nous vous offrons la possibilité de rejoindre les rangs d'une équipe dynamique en devenant Sapeur-Pompier Volontaire.

Devenir SPV c'est :
- 33 jours de formation à effectuer sur 2 ans
- Un accompagnement personnalisé
- Une évolution progressive de vos capacités physiques et techniques

Si vous êtes intéressé(e), contactez le LT Renaud GRATIER au 06 3702 63 53.

Capitaine Lili Vadeboin.



Vie Associative

Société de pêche AAPPMA du Haut Reins

L'effectif 2020 augmente de nouveau pour atteindre 191 adhérents dont 57 cartes majeures, 4 cartes femme et 49 cartes moins de 12 ans.

Soit une progression de + 40 % pour les cartes interdépartementales

+ 5 % pour les cartes personne majeure

Gage d'avenir ? + 62 % pour les cartes personne mineure

+ 22 % pour les cartes découverte -12 ans

Il faut croire que la mise en place de notre nouvelle organisation avec Cublize n'a pas effrayé nos pêcheurs !! La coopération avec La Gaule Cublizarde se passe bien. Nous avons pu constater une pression de pêche bien inférieure aux années précédentes sur notre parcours Patrimonial.

Cette saison 2020 ne restera pas dans les annales ! En effet 3 jours après l'ouverture, le confinement a été décrété. Au déconfinement, le plan d'eau a été refermé par arrêté préfectoral puis réouvert après l'intervention des instances départementales et communales. Et cet été, la sécheresse extrêmement sévère a perturbé la pratique normale de la pêche.

Je profite de cet article pour m'insurger, moi et les membres du bureau contre les pratiques de certains prédateurs. En effet pendant le confinement, nous avons trouvé une nasse déposée dans le plan d'eau des Filatures. A la même époque, des individus ont été aperçus en train de pêcher à la main dans le Reins, à proximité des Filatures. Enfin une deuxième nasse a été trouvée dans la rivière au niveau des Hautes Filatures. Pendant la sécheresse, j'ai personnellement détruit plusieurs barrages pour permettre un bon écoulement, ce qui est vital pour la survie et l'oxygénation des truites dans les périodes d'étiage.

Alors que nous engageons un programme de protection, afin de sauver et d'augmenter la population de nos truites autochtones, certains délinquants viennent casser nos efforts et se moquent des pêcheurs honnêtes. Qu'ils sachent que nous serons vigilants et qu'ils encourent de grosses amendes d'un minimum de 450€.

L'élection des instances nationales, départementales et des aappma prévue fin 2020 et courant 2021 est repoussée d'un an, compte tenu des problèmes liés à la covid.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 22 janvier 2021 à la salle des associations de Saint - Vincent-de-Reins, si les directives covid le permettent.



Illustration : Nasses à la disposition des propriétaires !!!!!

Notre dépositaire « Le bar à K » reste à votre disposition pour la vente des cartes et nous la remercions pour son implication.

Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année 2021.

Le président :
B. SOUVRAS

Classes en 0

Le dimanche 20 janvier 2019 les classes en 0 faisaient leur première réunion, afin d'élire le nouveau bureau pour l'année 2020.

Il a été convenu que M Polloce Claudius 90 ans serait Président d'honneur;

Le Bureau est constitué de :

Président : Alain Philippe
Vice-président : Didier Billet
Secrétaire : Christine Ducros
Trésorière : Estelle Auray

Suite à l'élection du bureau, un responsable par décade a été élu. La date de la fête des classes a été fixée au 16 mai 2020.

En Mai 2019, nous avons participé activement à la fête des classes en 9, pendant le défilé à la buvette et le soir pour la soirée dansante nous avons assuré le service.

Vendredi 30 août 2019, le soir sous un ciel estival, les amateurs de pétanque ont pu tirer et pointer à leur guise, et ensuite se restaurer à la buvette où merguez, saucisses et frites les attendaient.

Samedi 23 novembre a eu lieu la soirée beaujolaise. Cette année le saucisson beaujolais a été préparé par Rémi, Thomas et Laurine, et servi par toutes les décades dans la joie et la bonne humeur

Les dernières manifestations ont eu lieu le 14 mars 2020, le matin pour la vente de boudins accompagné de vin chaud et le soir la passation du livre d'or avec les classes en 9 à l'Auberge Meldoise malgré la pression du confinement qui arrivait le lendemain.

Toutes nos manifestations se sont bien déroulées et ont remporté un grand succès, grâce à des conscrits motivés. Je les remercie de tout cœur.

La fête des classes avait été reportée au 26 septembre 2020, mais, étant donné les conditions sanitaires, celle-ci a été annulée.

Nous vous donnons peut-être rendez-vous en 2021.....

Le président des classes en 0



BOULES DES FILATURES

La société rassemble cette année 27 licencié(e)s. Nous avons le plaisir cette année de compter parmi nous 3 nouveaux : MURAT JEAN-MARC, MURAT MAXIME, DELOMBRE FREDERIC à qui nous souhaitons la bienvenue

Comme les années précédentes on peut se procurer une carte de membre honoraire. La société organisera cette année les concours suivants :



- Le Samedi 6 Mars 2021 : le Challenge Maurice et Georges BURNICHON, 16 quadrettes 3ème et 4ème division plus 1 national autorisé, se déroulera au boulodrome d'Amplepuis.

- Le 14 MAI 2021 : Vendredi de l'Ascension le traditionnel concours 16 quadrettes 3ème et 4ème division plus 1 national autorisé, le Challenge et souvenir VADEBOIN Jean-Paul.

- Le 24 MAI 2021: Lundi de Pentecôte 16 doublettes Mixte 3ème et 4ème division.

- Fin JUILLET 2021 : Concours de boules entre sociétaires et amie(e)s licencié(e)s ou non, souvenir Yves AULAS qui comme chaque année connaît un vif succès pour sa convivialité et son caractère familial.

- DEBUT SEPTEMBRE 2021 : Notre But d'Honneur

Pour tout renseignement, contacter DESSEIGNE Serge au 06-80-94-60-77

Le Bureau

JUDO

Un sport qui apprend le respect



Eh oui, le judo est un sport de combat où l'on apprend à respecter son adversaire. L'objectif n'est donc pas de battre l'autre mais d'utiliser les forces de son adversaire. On apprend de son partenaire et on lui apporte aussi !

Cette année a vu l'arrivée d'un nouvel entraîneur : Fabien. Il va renouveler nos exercices et apporter un nouvel apprentissage du judo. Nous sommes heureux de le compter parmi nous.

Le judo à Saint Vincent de Reins reste un club où l'esprit familial est de rigueur. Tous nos judokas viennent par plaisir pour se détendre, s'amuser et apprendre.

Au lieu d'en parler et d'en vanter les mérites, nous vous invitons à essayer, voir adopter, cette pratique sportive dans la bonne humeur.

Les entrainements sont organisés les mercredis à partir de 17 heures :

- ◆ 17h à 18h pour les moins de 6 ans,
- ◆ 18h à 19h pour les 6 ans et plus.

Tarif : 30 € / trimestre + 40 €/an pour la licence FFJDA

Fourniture du kimono gratuitement

Pour toutes informations, contacter : Olivier Desloges (04 74 89 67 94),

Séverine Chavanon (04 74 64 80 02), Nicole Pelet (04 74 89 64 94)



GYM de Saint Vincent

Cette année, notre effectif est tombé à 10 personnes. Nous n'enregistrons pas de nouvelles recrues, ce qui est regrettable. Nous remercions la mairie pour la subvention qui nous a été attribuée car sans cela nous ne pourrions pas exister.

Encore une fois, toutes les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous sont les bienvenues ! Si vous avez envie de vous maintenir en forme, bouger et vous tonifier, alors n'hésitez pas ! Les cours sont assurés par Isabelle COSTES DAVOS, notre professeur, toujours fidèle au poste depuis le début et toujours motivée ! Avec un programme varié, Isabelle s'adapte à tous les niveaux.

Les inscriptions ont lieu début septembre mais si certaines personnes souhaitent intégrer le groupe en milieu d'année, merci de contacter les membres du bureau.

Cours : tous les mardis de 18h45 à 20h15.

Coût adhésion inchangé : 95 € pour l'année.

Gymnastiquement vôtre !

Le bureau.

Présidente : Agnès LAPRAIS agneslaprais@orange.fr

Trésorière : Martine SALINAS tel : 09 84 53 39 57

Secrétaire : Pascale MURAD



GYM des Séniors



Le poids des années et vraisemblablement les préoccupations sanitaires ont contribué au manque d'engouement de ce cours dédié aux plus de 60 ans.

Une demi-douzaine d'irréductibles permet à ce cours de perdurer, en intégrant prochainement de nouveaux adeptes qui se sont dernièrement manifestés.

Contact Jean Pierre Parthiot tél: 06 10 77 89 73

LES MARCHEURS

2020 aura été une année bien particulière pour nos associations, mais pour nous marcheurs, nous essayons de continuer notre activité.

Bilan cette année :

En Janvier nous avons tiré les rois.

Après le confinement reprise de nos marches par petit groupes.

En Août, pique-nique à la Madone de Ranchal.



En septembre sortie à Saint-Jean Saint Maurice organisée par nos amis Roannais :

ce fut une belle journée ensoleillée avec marche et visite de ces beaux villages, en terminant par un repas à l'auberge paysanne.

Nous continuerons nos marches seuls, et finirons l'année par le repas de Noël

Bonne année à tous

La Paroisse

Nous n'aurons cette année qu'une seule Messe le deuxième dimanche de chaque mois à 9h.

Rappelons que des bénévoles vous attendent les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois à la bibliothèque de 9 h à 10h pour vos intentions de messe.

Nous cherchons des volontaires pour les liturgies et les chants, pour les baptêmes, funérailles, et mariages.

Contactez la maison paroissiale d'Amplepuis au 04 74 89 31 84 ou le Père Skof 06 84 89 53 96.

Comme tous les ans, l'équipe paroissiale réalisera pour Noël une grande crèche avec sapins, et de magnifiques personnages.



U.N.R.P.A

Cette année est très particulière.

Plus de club depuis le 14 mars dernier, suite au coronavirus.

Nous avons eu trois décès : Bernadette SAINT PAUL, Jean LAROCHE ainsi qu'une ancienne adhérente Madeleine ECHALLIER.

Pour Noël, nous prévoyons de nous réunir autour d'un repas, si le virus le permet, à Magny "chez Richard" à l'auberge Meldoise.

Quatre conscrits et conscrites cette année :

Claudius POLLOCE 90 ANS

Solange CALLANDRY 90 ANS

Yvonne MAZARD 80 ANS

Georges DESSEIGNE 80 ANS

Une nouvelle venue Viviane LANDRA.

Notre club accueillera dès **que cela sera possible** toutes les personnes qui ont envie de passer une bonne après midi le jeudi (coinche, tarot, scrabble etc...)

U.N.R.P.A

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE
SALLE DES ASSOCIATIONS
4, BOULEVARD DES ECOLES

La présidente

CATM

En 2019 pour le rendez-vous annuel au cimetière en ce 11 novembre le discours officiel a été lu par notre Maire. Les enfants du CME ont nommé les poilus non-inscrits au Monument aux morts. Les jeunes sapeurs-pompiers ont énuméré les pompiers tombés lors de ce grand conflit.

Vint ensuite la dépose des gerbes des pompiers, de la commune puis des anciens combattants d'AFN. Belle cérémonie très appréciée pour un grand nombre de personnes.



Vu les événements et les raisons sanitaires de 2020 notre voyage annuel a été annulé mais sera reconduit l'année prochaine si tout va bien.

Malheureusement nous avons le décès dans notre section d'un CATM en la personne de Claudius PHILIPPE.

Toute la section présente ses très sincères condoléances à sa femme et à toute sa famille.



COMITE DES FETES



**Comité des fêtes
Saint Vincent de Reins**

Une année particulière

Cette année a été un peu chamboulée. Mais elle nous a permis de faire une pause, de nous occuper de l'entretien du matériel, et de finaliser certains préparatifs pour l'année prochaine.

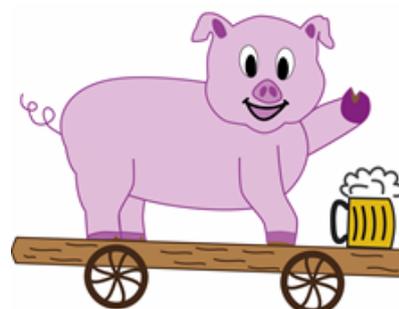
Une année à venir pleine d'espoir

Nous avons eu une année pour nous échauffer. Toute l'équipe est dans les « starting blocks ».

Nous attendons avec impatience l'été 2021 pour réaliser notre descente de caisses à savon. Nous espérons que vous avez profité de ce délai supplémentaire pour préparer vos engins. Vous n'êtes pas sans savoir que cet événement obligera la fermeture du village pour toute la journée. Nous vous invitons à prendre vos précautions. La route sera barrée de la Croix Chaprenne jusqu'à Casse Froide pour toute circulation en voiture autre que les véhicules d'urgence. Du coup, autant profiter de cette journée festive pour participer ou donner un coup de main. Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles et nous comptons sur vous.

Notez dans vos agendas le 3 juillet 2021

Descente des caisses à savon



Nous espérons maintenir les autres manifestations telles que la foire de printemps, la marche des cèpes, la dégustation d'huitres, ... Il nous paraît difficile de prévoir d'autres manifestations vu l'engagement que nous demande la descente des caisses à savon. Mais, nous restons à l'écoute de vos attentes, idées.

L'atelier

Nous sommes en cours de réflexion pour mettre en œuvre un atelier de bénévoles. Cet atelier permettrait d'entretenir le matériel du comité et de construire de nouveaux outils en fonction des besoins (bancs, pancartes, ...). Cet atelier pourrait se faire une demi-journée ou une journée par mois. Nous vous tiendrons au courant par affichage et par la presse. Pour ceux qui seraient intéressés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des membres du comité. Merci à vous tous.

Vous pouvez suivre l'activité du comité à travers sa page Facebook.



YOGA sur chaise



Après avoir été salariée au SISAD à Amplepuis comme responsable de service, j'ai décidé de prendre du temps pour mettre en place l'activité yoga, qui me passionne depuis plus de 30 ans.

C'est donc en 2013 que j'intègre l'école de yoga de Lyon (yoga de l'énergie) pour une période de quatre années (anatomie, physiologie, étude des textes sacrés de l'Inde, philosophie, pédagogie, étude du souffle...).

Je soutiens mon mémoire en octobre 2017 et c'est un an plus tard que je décide de faire le « grand saut » pour me consacrer uniquement à la pratique du yoga.

Le mot sanscrit yoga, signifie UNIR-ATTELER, relier tous les aspects de son être, respiration-corps-psychisme-mental.

La pratique du yoga, par l'état postural (asana) et les exercices de respiration (pranayama), vise à apporter un bien-être physique et mental.

Cette philosophie indienne propose de cultiver l'harmonie du corps et de l'esprit. Le yoga nous donne les moyens de gérer le stress et d'améliorer sa relation « à l'autre ».

La concentration et le lâcher prise conduisent à un cheminement intérieur qui mène à la méditation.

Je transmets cette pratique à Amplepuis, Tarare, Valsonne, Ronno, St-Vincent-de-Reins.

Pour ces trois derniers villages, il s'agit d'un yoga adapté aux personnes ayant des difficultés à rester au sol (yoga sur chaise).

Venez le découvrir à Saint-Vincent-de-Reins

Le vendredi de 10 h 45 à 11 h 45 (salle des associations)

Merci à la municipalité et à M. le Maire pour la réponse positive et spontanée accordée à ma proposition d'accompagnement à la pratique du yoga. Contact Monick GATY 07.81.20.52.43

Club tonic

L'activité physique, c'est bon pour la santé. Alors qu'il reste pour beaucoup, synonyme de corvée, le sport est un moyen simple de rester en bonne santé morale et physique. Les efforts à fournir paraissent bien minces, au vu des bienfaits qu'il procure...

Elle permet d'avoir une bonne condition physique ce qui, au-delà de l'amélioration de vos performances sportives, facilitera votre vie quotidienne,

Elle est efficace pour le maintien du poids de forme,

Elle améliore le sommeil,

Elle lutte efficacement contre le stress,

la dépression, l'anxiété,

Elle améliore le processus de vieillissement et protège contre la perte d'autonomie.

Venez nous rejoindre « aux Filatures » à la salle de musculation où de nombreux appareils sont à votre disposition.

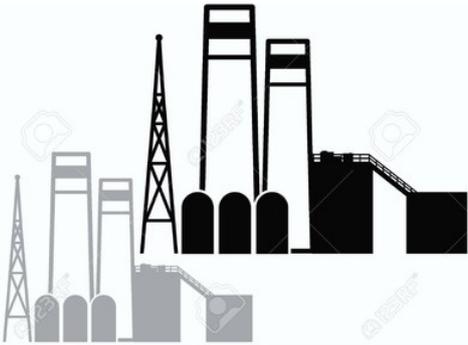
La cotisation annuelle sert pour les assurances et le solde est investi dans l'achat de matériel.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de professeur. Vous vous entraînez sous votre entière responsabilité. La convivialité qui règne entre les adhérents permet de s'aider mutuellement, de se donner des conseils.



Le Bureau.

Vie Economique



Les Entreprises

AULAS Production de commerce en gros d'habillement La Tuilière Tél : 04 74 89 60 17

ACTUATEX Création de tissus imprimés Les Filatures Tél : 07 74 89 69 00

MUGUET GRIZARD Mécanique Générale Le Grand Chemin Tél 04 74 89 67 67

Stephane VEILLARD mécano-soudure,mécanique, 06 78 64 86 26,

INSTANT Coiffure Jessica DUMORTIER 2, place Centrale Tél 04 74 05 68 10

Philnet Ph. LABROSSE espaces verts nettoyage Les Marciaux Tél 04 74 89 62 17

Travaux Forestiers Cyril FOUGERARD 6, rue Primevères Tél 06 82 11 08 09

Travaux Forestiers Eric FOUGERARD La Lièvre Tél 04 74 89 61 94

Coiffure à domicile M.C. LABROSSE Les Marciaux Tél 04 74 89 62 17

Terrassement Robert DENIS Le Grand Chemin Tél 06 82 06 91 58

ETHIC Production: Olivier DESLOGES Production Vidéo Les Marciaux Tél 07 60 24 18 50

ATELIER SOLI TERRE Angeline del Bove 1, Impasse des Prairies tel : 06 62 33 89 01

CHAMPALLE 18 rue Centrale tél 06 89 98 09 84

DEVEAUX production textiles pour la mode Pont de la Cote tél 04 74 89 69 68

MOULES ET OUTILLAGES DU REINS , mécanique de précision, 1 ch du Reins Tél 04 74 89 67 51

PERRAS nettoyage industriel, location de bennes , Magny Tél 07 74 05 24 68

GARDET atelier des Filatures Tél 04 74 64 82 47

Les Commerces



Boulangerie MAYENSON rue Centrale Tél 04 74 64 62 59

« L'Epicerie c'est ici » **Daphné HUYGHE** 13, rue Centrale Tél 06 59 78 60 56

Bar-Tabac-Presses-Pizzeria « Bar à K » 4, place Centrale Tél 04 74 89 63 90

Boucherie TACHET 21, rue Centrale, Tel 06 76 89 15 69,

DEVEAUX et la crise du coronavirus...

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous venons de vivre et qui malheureusement dure encore, DEVEAUX s'est mobilisé pour participer à l'effort collectif et pour produire des masques de confinement.

Nos équipes ont travaillé dans l'urgence, avec toute leur énergie, afin de pallier le manque général de protection et répondre au besoin de la population.

Les mois d'avril et mai ont été très chargés et nous remercions toutes les personnes du village qui ont aidé notamment à la découpe des masques quand nous étions dans le rush !

Un grand merci également à notre personnel qui a travaillé même les week-ends pour honorer toutes les commandes de masques !

Depuis juin, les ventes de masques ont fortement baissé mais nous proposons toujours à la vente un nouveau masque SAFY en 3 tailles : plus évolué techniquement, confortable et élégant, il est garanti 30 lavages et bien sûr certifié UNS 1 !

Aujourd'hui, nous sommes pénalisés par l'impossibilité, pour la plupart de nos chefs de zone, d'aller visiter nos clients, ce qui rend d'autant plus complexes les échanges avec notre clientèle export et ne favorise pas la reprise tant attendue.

Continuez à prendre soin de vous !



Les équipes

D E V E A U X

Sarl STEPHANE VEILLARD

L'entreprise SARL VEILLARD STEPHANE intervient aussi bien auprès des particuliers que des professionnels dans les domaines suivants : maintenance industrielle, mécano-soudure, pose de portail, fabrication et pose d'escaliers ou barrières...

Sa polyvalence lui a permis de mieux réagir face aux répercussions de la crise de la covid 19 et de s'adapter rapidement au contexte. L'agrandissement du dépôt prévu début 2020 a été retardé mais le chantier a repris ses dernières semaines avec pour objectif de pouvoir installer des machines-outils pour être encore plus réactif à la demande de ses clients.

AULAS

Après 2 mois d'activité partielle, la société a repris sa vie normale non sans difficulté face aux dérèglements engendrés par cette crise sanitaire mondiale sans précédent.

Les pays producteurs partenaires étant toujours frappés par la COVID (avec l'obligation de re-confiner certaines zones), des difficultés d'approvisionnement viennent perturber notre organisation et engendrent des retards de livraison.

L'activité commerciale est également perturbée avec un secteur textile particulièrement touché. Notre clientèle historique de détaillants souffre et nous sommes contraints de la faire évoluer avec face à nous de plus en plus de gros acteurs.

En espérant pouvoir tourner la page et revenir à la normale rapidement, la société AULAS vous souhaite de rester en excellente santé. Prenez soin de vous !

Anciennement dénommée société MUGUET GRIZARD, la société MG SAS a été créée en 1964. Initialement située à Sévelinges (42), elle a été transférée en 1986 à Saint-Vincent-de-Reins.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, M. Denis DUPERRAY est devenu le seul et unique actionnaire de la société. En effet, M. Christian GRIZARD, ancien PDG, s'est retiré et lui a cédé sa place.



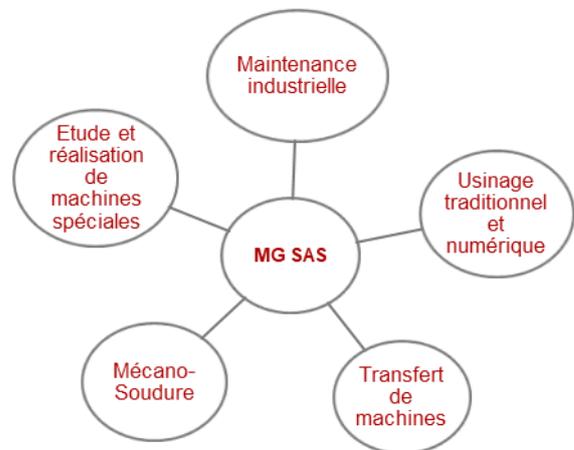
La société a su investir et s'est donc bien développée ces dernières années. Elle se répartit sur 2 bâtiments principaux, sur une surface totale de 4 000 m², comprenant 3 ateliers et 1 bâtiment administratif.

Elle compte désormais une trentaine de collaborateurs.

Malgré l'épisode compliqué que nous traversons en raison du Covid, la société MG fait face et maintient son niveau d'activité du mieux possible.

Intervenant dans plusieurs domaines, MG possède des clients dans divers secteurs d'activité, allant des grandes industries internationales au client particulier.

Quelques exemples de nos réalisations...



Enrouleur automatique
Client : DMP PLASTIQUE – ST-JUST-D'AVRAY



Ligne de parachèvement
Client : CETIH - ROANNE



Scies pour profils métalliques
Client : MALERBA - COURS



Ligne d'emballage
Client : GIRAUD PRODUCTIONS – PONT-TRAMBOUZE

SAS GARDET



Depuis l'acquisition du site des Filatures en 1996, nous continuons de fabriquer de nombreuses compositions florales à destination de la grande et moyenne surface.

Grace à un personnel fidèle, local, et de grande qualité nous répondons à la demande de plus en plus exigeante de nos clients. Ainsi nous avons pu expédier quelque 20 000 chrysanthèmes et compositions pour cette Toussaint.

L'un des plus grands changements attendu pour cette fin d'année (afin de pérenniser le bâtiment de travail pour les prochaines décennies) est la réfection totale de la toiture par les établissements Champalle financé à 90% par un prêt et 10 % d'aide de la COR.



Jessica DUMORTIER



Le salon (*Instant Coiffure*) est ouvert depuis juin 2009, les jeudis, vendredis et samedis. Les débuts de semaine sont consacrés au domicile. Je suis joignable par téléphone les mardis et mercredis pour vos prises de rendez-vous.

J'accueille les hommes, les femmes et les enfants. Cette année a été très particulière car j'ai dû fermer le salon 8 semaines au total à cause de la Covid. Pas d'inquiétude le salon se porte bien grâce aux aides (mairie, état) ainsi qu'à mes clients qui sont revenus vers moi à la fin de cette dure période.

J'ai mis en place des règles sanitaires strictes (désinfection après chaque client, peignoirs et serviettes à usage unique, port du masque obligatoire...). Espérons pour tous que tout ira bien par la suite. Pour cela respectons les gestes barrières. Prenez soin de vous !

A très vite

Jessica

Gary PLANTIER

Informaticien depuis 17 ans, de la réparation informatique, à la vente de matériel, Gary Plantier est devenu développeur web, (création de sites) pour le e-commerce ou formateur à l'outils informatique.

Sa femme l'assiste dans son entreprise,

Assistance à domicile ; Devis Gratuit par téléphone

Gary Plantier 3, chemin des Lavandières 69240 St Vincent de Reins Tél : 07 83 89 39 99





L'Épicerie c'est ici

L'année 2020 fut particulière pour nous tous, en raison de l'épidémie de coronavirus, qui nous a tous touchés, de près ou de loin.



La période de confinement fut particulièrement oppressante, mais nous a également forcés, en tant que commerçants, à trouver des solutions pour continuer à vous servir et subvenir à vos besoins, et surtout à ceux des personnes les plus vulnérables.

C'est dans cet objectif que nous avons par exemple développé notre système de livraisons, organisé en commun avec les autres commerçants du village.

Mais le contexte sanitaire ne nous a pas empêché de lancer également un projet qui nous tenait à cœur :

Le démarrage des tournées en camion magasin dans les villages alentours.

Cette activité naissante a pour but de pouvoir aller au plus près des personnes ayant des difficultés pour se déplacer, et se rendre dans les villages dans lesquels, malheureusement, il n'y a plus de commerce alimentaire.

A très bientôt, Merci encore pour votre fidélité,

Daphné & Quentin.



☎ 04 74 89 68 03
✉ contact@epicerie-saint-vincent.fr



Retrouvez-moi chaque semaine aux horaires suivants avec mon camion magasin :

SAINT BONNET LE TRONCY

Lundi 09:30 - 11:30

Dépot de pain et de boucherie

POULE LES ECHARMEAUX

Mardi 08:30 - 10:30

Dépot de boucherie

MEAUX LA MONTAGNE

Vendredi 08:30 : 10:30

Dépot de boucherie

RONNO

Vendredi 17:00 19:00

Dépot de boucherie

Alimentation générale
Fruits & Légumes
Produits frais

COMMANDES POSSIBLES PAR
TELEPHONE

LIVRAISONS



Le bar à k est toujours là

Malgré une année 2020 chaotique pour tous, je suis là, et, c'est grâce à vous mes chers clients qui n'avez pas perdu vos bonnes habitudes pendant "la crise de la COVID 19".

Vos visites ont été perturbées pendant la période de fermeture du bar mais vous êtes de retour, merci.

Mes activités sont toujours aussi diversifiées: bar-pizzeria-tabac-jeux de grattage, loterie et paris sportifs-presse national et régional-papeterie-carterie-dépôt de gaz-timbre-poste.

Je vous accueille au bar, à table ou en terrasse pour profiter des premiers rayons de soleil de 2021.

Karen

La Boucherie-traiteur Jean Yves Tachet

Voilà maintenant 2 ans que le Magasin a réouvert ses portes. En cette année 2020 si particulière par le Covid19, nous avons eu la jouissance de servir une nouvelle clientèle que nous nous efforçons de contenter et de fidéliser.

Nous vous proposons une gamme de Viande Bovine charolaise, régulièrement primée dans divers concours de notre région, notre charcuterie et notre rayon traiteur qui évolue au fil des saisons.

NOUVEAU : Depuis début Novembre, vous pouvez commander tous les MERCREDIS et VENDREDIS SOIRS nos Burgers Maison.

Nous vous remercions sincèrement de votre fidélité.

Notre réussite passe par vous.

Horaires : au magasin : mercredi 7-13h et 15-18h30

Vendredi 7-13h et 15-19h

Samedi 7-13h

Jean Yves TACHET

au camion: mardi matin à Amplepuis

mardi ap.midi à Cuinzier

jeudi matin à Mardore; ap.midi à Jarnosse



Les INFIRMIERES (Céline, Patricia et Emmanuelle)



A l'annonce et au début du confinement, la situation était anxiogène: dans toutes les discussions " la COVID", peu de circulation, rues désertes ...

Nous avons dû faire preuve d'encore plus de vigilance tant sur le plan des soins que l'aspect matériel : plus de temps pour les soins, nettoyage ++ de la voiture, gestes barrières accentués et port du masque en permanence.

Notre charge de travail s'est modifiée aussi par la nette diminution des chirurgies, des prises de sang ...

Puis les semaines passant, nous avons peu à peu apprivoisé la situation, la pression retombant petit à petit ...

PHARMACIE Claire LEMEUNIER



Le confinement a été annoncé le 16 mars pour débuter le 17. À la pharmacie ça a été la razzia pendant toute cette semaine et plus particulièrement les premiers jours.

Comme dans les supermarchés, les gens ont fait des stocks. « **Nous sommes en guerre** ».

Aux grands maux les grands remèdes. Des demandes de gels hydro-alcooliques, de masques, mais nous n'en avons même pas assez pour le personnel médical !

Ici les gens n'étaient pas agressifs mais compréhensifs, ce qui n'était pas le cas partout.

Bien sûr un climat général anxiogène était présent.

Au sein de la pharmacie aussi le stress est apparu pendant quelques jours. Nous avons tous les jours l'impression d'avoir attrapé ce maudit virus !!

Heureusement, les jours passant, ... nous étions plus sereines.

Des nouveaux textes de lois apparaissaient tous les jours à propos de la délivrance des masques, de la fabrication des gels... il fallait se tenir au courant au jour le jour et nous étions parfois un peu dépassées.

Même si l'effervescence a diminué nous avons bien travaillé toute la durée du confinement.

La sortie pour aller à la pharmacie étant autorisée, les gens en profitaient un peu aussi !

Nous faisons plus de livraisons à domicile pour éviter au maximum le déplacement des personnes à risques.

Des mesures ont été mises en place : pas plus de deux personnes à la fois dans la pharmacie, distanciation sociale, plexiglas, gel hydro-alcoolique, port du masque pour le personnel et la plupart des clients. Au final, quelques cas ont été recensés sur Saint Vincent et les communes alentours mais fort heureusement le virus ne s'est pas trop propagé grâce à la discipline de chacun !

Quatre mois après la fin du confinement nous n'en avons toujours pas fini mais chacun apprend à vivre avec les gestes barrières afin de protéger les plus fragiles et bien sûr éviter un deuxième confinement général.

Le confinement a été une période très spéciale pour tout le monde, les gens l'ont plus ou moins bien vécu. Du fait de continuer à aller au travail, nous l'avons moins subi sans nous sentir particulièrement en danger grâce aux protocoles de sécurité sanitaire.

Enfin, toute l'équipe de la pharmacie a répondu présente et a été au top pendant ce moment si particulier.

Cabinet Médical Docteur Olivier LAPRAIS



Au début de la pandémie en février, personne ne savait à quel virus nous avions à faire. Les médecins généralistes ont été exclus du circuit puisqu'il était demandé aux patients contaminés d'aller directement aux urgences.

Cette « crise sanitaire » nous a obligés à réorganiser complètement le cabinet, il a fallu désinfecter après le passage de chaque patient étant donné que nous ne connaissions pas la virulence de ce nouveau virus.

Avec les internes, nous avons réorganisé les horaires pour créer une filière *covid* (les urgences ayant été rapidement débordées). La salle d'attente a été fermée et les patients devaient attendre dehors. Heureusement le beau temps était de la partie ! Et nous avons aussi initié un nouveau mode de consultation : la téléconsultation.

Les annonces quotidiennes du nombre de morts par le gouvernement ont créé une panique et une angoisse chez les patients au point que l'activité s'est trouvée réduite au moins d'un tiers. De fait, les autres pathologies n'ont pas été prises en charge et nous avons constaté en mai juin une aggravation globale des pathologies chroniques.

Un aspect délétère du confinement a également été la souffrance psychologique des personnes âgées confinées seules chez elles et ayant entraîné malheureusement pour certaines des décès. Je compatis sincèrement auprès des familles qui ont dû traverser ces épreuves.

De juin à septembre, nous avons eu très peu de cas symptomatiques de l'infection par le SARS-Cov 2 sur le secteur.

En revanche nous avons une véritable épidémie d'anxiété provoquée par les annonces médiatiques.

Face à cette angoisse, je ne préconise qu'un seul traitement :

n'allumez plus la télé !!!



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Une exploitation BIO sur notre commune

Je m'adresse à vous lectrices, lecteurs qui j'espère allez lire mon article jusqu'au bout. Je vous en saurai gré ! Ainsi vous comprendrez ce qui m'a conduit à faire aboutir ce projet qui est dans l'air du temps.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont cru en moi et m'ont soutenu au quotidien par des gestes anodins (pour certains) mais qui m'ont touché. Elles se reconnaîtront je pense!

Je remercie également mon épouse qui travaille à l'extérieur et mes 2 enfants, la famille proche (parents, beaux-parents, beau-frère) pour le soutien qu'ils m'apportent au quotidien en plus de leurs activités !

Je vous présente ici mon exploitation ainsi que la passion qui m'anime depuis mon plus jeune âge, voici son historique:

C'est mon arrière-grand-père Pierre VOUILLON qui, en 1914, a acheté les murs principaux du siège d'exploitation qui se résument à une maison d'habitation, une étable où il tenait 12 vaches et un poulailler qu'il modernisa en remplaçant le poulailler par une autre étable de 16 places, (la première devenant poulailler et dépôt) et une remise en 1928. A son retour, après 7 ans de captivité en Allemagne mon grand-père Louis VOUILLON prisonnier de guerre (1939/1945) reprend le flambeau jusqu'en 1980. Pendant cette période, avec l'arrivée de l'électricité dans nos campagnes il modernisa avec l'acquisition d'une machine à traire et d'un tracteur.

En 1980, à sa retraite, ma mère Anne-Marie VALLET reprend l'activité à son tour mais comme l'exploitation n'était pas viable pour un ménage complet, mon père Gilbert VALLET (boucher de formation) travaillait à l'extérieur. A cette date l'exploitation comptait une dizaine d'hectares avec 6 vaches laitières et les génisses pour le renouvellement.

De plus il y avait la basse-cour des fermes d'autrefois (poules, lapins, cochons).

En 1993, à ma sortie du collège, je fais mes premiers pas dans les écoles agricoles et débute une formation de conduite d'entretien de machine agricole (BEAP CEMA réussi en 1994). Après une année en BTA (brevet de technicien agricole) je me lance dans une formation pour adulte CCTAR (certificat de capacité de travail agricole et rural obtenu en 1997 année de mes 20 ans).

Après plusieurs échecs pour des projets de reprise d'exploitation sur Ranchal, j'arrive sur la ferme déclarée comme AIDE FAMILIAL. Pendant cette période ma mère avait développé l'exploitation en augmentant la surface à 20 Ha et les vaches laitières à 17 (pour un quota laitier de 60000 litres de lait vendu à la COOP de Tarare) un troupeau de 6 blanches pour la viande, un troupeau d'une quinzaine de chèvres et surtout un atelier de transformation fromagère pour constituer une petite tournée de vente à domicile avec un quota de vente directe de 17000 litres !

A cette période il y avait du boulot pour 2,5 personnes, mon père continuant son activité bouchère.

On était presque en « BIO » mais non officiellement car le cahier des charges bloquait (vaches à l'attache l'hiver) sur le reste cela aurait pu passer puisque peu ou pas d'utilisation de produits phytosanitaires ni engrais minéral !

En 2000 suite au décès de Michel CHAMPALLE agriculteur voisin, parti trop vite, laissant 3 filles et 1 garçon l'exploitation grandit avec la reprise de 43 Ha de prés et terres et un bâtiment, portant le total à 70 Ha.

Le quota laitier reste le même ne pouvant être augmenté et l'atelier viande est développé.

En 2012 mes parents désireux de faire valoir leurs droits à la retraite, me laissent la direction complète de l'exploitation me mettant ainsi à la tête de 70 Ha de prés et terres avec un cheptel de 20 laitières pour un quota de 80000 litres vendus à la coop de Tarare, 20 vaches à viande dont 10 peuvent prétendre à être primées.

Après de multiples rebondissements avec les instances agricoles du moment, je décide de m'installer **sans** les aides de l'Etat ni de l'Union Européenne alors que j'en avais le droit vu la réussite de mes formations ; l'exploitation compte alors 160000 litres de lait vendus toujours à la COOP de Tarare, 22 vaches à viande primables ainsi que les génisses pour le renouvellement !

En 2016 quelle ne fut pas la fierté et en même temps le regret car des projets s'étaient plus ou moins élaborés, de voir arriver Romain CHAMPALLE (le fils de Michel qui avait bien grandi et à qui j'avais transmis et donné le virus de l'agriculture) me dire qu'il s'installait avec son beau-frère à Meaux la Montagne et qu'il envisageait de me reprendre une partie de ses terrains (25 HA) et le bâtiment, chose à laquelle je m'attendais depuis les années 2000.

A cette date la surface allait redescendre à 45 Ha et la perte d'un bâtiment qui abritait les vaches blanches, vaches laitières en tarissement et les génisses ainsi que le stockage de fourrage. Sur si peu de surface, difficile de garder 2 productions ! La décision est prise de finaliser le projet dans la réflexion depuis 5 ans:



CONSTRUCTION D'UNE STABULATION LIBRE qui me faciliterait le travail hivernal, aux normes européennes et serait en accord avec le cahier des charges « BIO » ! (Chose faite en 2017 à l'entrée de l'hiver !)

Dans le même temps arrêt de la production de vaches à viande (par manque de surface de pâture) pour développer l'activité laitière (arrêt également de l'activité basse-cour, chèvre et transformation vente).

En 2018 modernisation encore avec l'acquisition d'une tonne à lisier avec « **RAMPE SYSTÈME PEN-DIARD SIMPLE** » (la première en France) qui me permet d'épandre les déjections produites par la stabule dans le respect de l'environnement tant agronomique que de voisinage !

En 2019 grand changement aussi avec le remplacement de l'étable entravée (de mon arrière-grand-père) par une « **SALLE DE TRAITE** » ce qui rendait les vaches laitières libres et débloquent le frein du « BIO » !

En date du 15/03/2019 je débute « **la conversion dans l'agriculture biologique** » en collaboration avec le comptable, les agents du contrôle laitier et la coopérative SODIAAL première COOP Nationale. avec une conversion en 2 phases:

les terrains vont finir de passer en « BIO » à partir du 15/03/21.

les vaches laitières produisent du lait « BIO » depuis le 15/09/2020.

Au 15/03/2020 l'alimentation est exclusivement à base de produit « BIO » suivant un cahier des charges contrôlé et certifié par ECO-CERT le leader mondial de la certification pour l'agriculture biologique qui vient de me certifier que

Mon lait est issu de l'agriculture biologique (le 15/09/2020).

Concernant le long cahier des charges qui régit l'activité et si le sujet vous intéresse vous pouvez prendre contact avec moi au 06 07 68 57 56.

Le résumé du « BIO » est d'avoir des produits de qualité, certifiés et surtout contrôlés ainsi qu'avoir une rémunération à hauteur des engagements humains et financiers, d'autre part, c'est l'aboutissement d'une réflexion de plusieurs années.

Après un gros projet ficelé, il faut penser aux prochains :

- ma fille Léane titulaire en 2020 d'un BAC PRO VENTE ET COMMERCE a décidé de changer de voie pour revenir à l'agriculture et suit actuellement une formation agricole en adulte en apprentissage au GAEC VADEBOIN au Burdet.

- mon fils Tom, lui aussi passionné malgré son jeune âge envisage l'agriculture.

Après ma présentation comment ne pas parler du nouveau fléau qui, une fois encore, met nos trésoreries à mal « la sécheresse et la canicule », nous sommes une fois de plus obligés de subir...

J'espère développer une autre fois (primes/rapport prix de vente de nos marchandises, influence de la pandémie covid, ...)

Je vous invite à venir visiter mon exploitation sur rendez-vous avec un protocole de rigueur.



Merci à toute l'équipe de rédaction et mise en forme de ce bulletin municipal pour m'avoir permis de vous présenter mon activité qui me passionne depuis de très nombreuses années.

Frédéric VALLET

Les Agriculteurs

Bonjour à tous !

Sur le bulletin de 2019, je vous expliquais en quelques lignes différentes méthodes de travail d'un exploitant agricole.

Comme Monsieur Vallet a écrit un article, je ne parlerai pas d'agriculture, même si ce que j'écris se rapporte directement à notre métier.

Un bon nombre d'entre vous ont du apercevoir, de la départementale, un pylône, et j'imagine que beaucoup se sont demandé à quoi il pouvait servir, est-ce une antenne, un relais..... ?

Non, rien de tout ça, ceci est un radar météo.

A la demande de l'Association Paragrêle du Rhône, de la COR et d'autres financeurs, l'entreprise Selerys des Bouches du Rhône installe le radar météo le 6 juillet 2020 sur les cimes de Rochefort.

La maçonnerie et le montage du pylône sont réalisés par Emmanuel Dudu de Mardore, le branchement électrique par Hervé Hugues de Thel.

Avant que le radar soit fonctionnel, une formation a été proposée pour les personnes intéressées, une majorité d'agriculteurs des alentours. (Cublize, Meaux-la-Montagne, Thizy les Bourgs, Saint-Vincent-de-Reins, Ranchal, Chenelette, Amplepuis, Saint-Jean-la-Bussière, Ronno, Grandris, Les Sauvages.....)



Le but de cette formation était:

- de nous expliquer le processus de formation des orages de grêles,
- connaître les fonctionnalités de l'application Skydetect,
- de savoir ce qu'il faut faire lorsque l'on reçoit l'alerte.



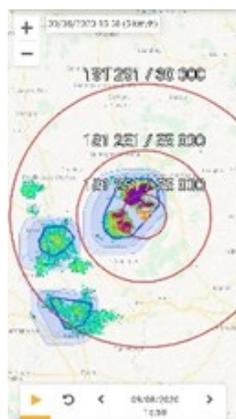
A la fin de la formation, il nous a été fourni une bouteille d'hélium, une valise « Laïco », où se trouvent 4 torches, 4 ballons, une console de commande du gonfleur et un tuyau de raccordement à brancher sur la bouteille d'hélium.

A quoi sert-il ?

Le radar permet la détection des risques d'orages, en particulier les orages de grêle. Il détecte en temps réel, 100 % des phénomènes de forte intensité, de jour comme de nuit, dans un rayon de 30 km. Il ne protège pas que nos cultures, mais aussi vos jardins !

Comment ça marche ?

Le radar tourne sur lui-même à 360°, lorsqu'il détecte un nuage de grêle (Cumulonimbus), il envoie l'information au boîtier électronique situé au pied du pylône, qui lui, envoie une alerte via l'application Skydetect installée sur nos smartphones.



Sur cette application, on trouve 3 cercles verts, le plus grand dans un rayon de 30 km, le second dans un rayon de 15 km et le dernier est centré sur notre poste de tir.

Lorsque l'orage arrive, nous recevons un premier SMS, c'est une pré-alerte, il nous informe qu'une ou plusieurs cellules orageuses arrive(nt) dans un rayon de 30 km. Le plus grand cercle devient orange.

Lorsque le cercle devient rouge, on reçoit alors un autre SMS, qui nous informe que l'on est en alerte. Cela signifie qu'il est possible que la cellule soit à 30 km du poste de tir, lorsque le second cercle est rouge à son tour, cela veut dire que la cellule arrive dans notre direction et qu'il faut se préparer à tirer. Quand le troisième cercle devient rouge, il faut à cet instant tirer un ballon.

Le 22 juillet, quand nous avons reçu l'alerte, nous avons lancé le ballon de « la Plaine », afin de protéger une partie de Saint-Vincent.

Le processus :

Nous sortons la valise et la bouteille d'hélium, nous branchons le tuyau et le détendeur à la bouteille d'hélium. Ensuite, nous assemblons le ballon à la torche. La torche est ensuite connectée sur la console, qui gonfle le ballon. Quand celui-ci atteint 1m^3 le compte à rebours se déclenche, libère le ballon attaché à la torche et monte à environ 600m d'altitude où il explose et libère des sels non toxiques dans le nuage, qui empêche la formation de glace.

D'autres radars sont déjà en place dans le sud du département et un autre devrait être monté sur la commune des Sauvages.

Il serait intéressant d'avoir d'autres lanceurs sur Saint-Vincent, cela permettrait de couvrir toute la commune.



Événement

Le samedi 19 septembre, Monsieur Christophe Guillauteau, président du département du Rhône et Monsieur Hervé Bazin, président de la Chambre d'agriculture du Rhône, ont nommé Colette Darphin Chevalier du mérite agricole. La remise de médaille a eu lieu au Gaec Philippe à Mardore. Colette Darphin est vice-présidente en charge de l'agriculture au département du Rhône.



Mariage

Meilleurs vœux de bonheur à Alexia et Mickaël Raquin des Délices de Vermorel qui se sont unis le 19 septembre 2020.

Hommage

Je finirais mon article par un hommage à mon beau-père,

Claudius Philippe, natif de Saint-Vincent-de-Reins où il était exploitant agricole. Il a quitté son village pour faire son service militaire et la guerre d'Algérie, et enfin pour l'EHPAD de Cours. Il a été aussi conseiller municipal sous le mandat de Monsieur Lucien Deveaux.



Nous vous remercions
d'avoir lu ces quelques
lignes

et nous vous souh-
tons de bonnes fêtes

Nathalie P.

Ces enfants de Saint Vincent : que sont-ils devenus?

Dans ce chapitre nous avons souhaité cette année donner la parole à de jeunes gens autrefois scolarisés à l'école de Saint Vincent, ou ayant participé aux fêtes des Classes.

Lucas VADEBOIN

Tout d'abord, j'ai vécu toute mon enfance à Saint Vincent, aux « Filatures » plus exactement. J'ai passé beaucoup de temps aux Filatures ; notamment aux fameux jeu de boules qui était notre lieu de rencontre entre jeunes « filaturliens » où l'on profitait de faire des parties de pétanque ou bien encore un football. De plus, nous prenions le car tous ensemble pour nous rendre au collège. Cet arrêt de car des Filatures était mythique puisque c'était notre point de rassemblement entre copains tous les matins de la semaine. Malheureusement, pour ma part, le quartier est bien triste maintenant, sans bistrot, sans boucherie, sans commerces tout court ... Bref on ne modifiera pas les changements de quartier.



En effet, j'ai réalisé toutes mes études primaires à Saint-Vincent à l'école Champagnat avec tous mes copains « saint vincentais ». C'est donc après le collège qu'il a fallu se quitter (juste pour l'école bien-sûr !!, pas les week-ends). Pour ma part, j'ai réalisé un bac Pro, un BTS ainsi qu'une Licence Pro dans le TP à Egletons. Actuellement, je suis Chef de chantier Travaux Publics chez Eiffage Route depuis 2015, dans une entreprise locale, située à Thizy-les-Bourgs. Je ne regrette donc pas tout mon parcours scolaire malgré l'éloignement par rapport à Saint-Vincent et surtout de quitter TOUS mes « potes » d'enfance, cela a été une véritable épreuve pendant quelques semaines.

La manifestation de l'année tant attendue dans le village, la fête des classes, regroupe toutes les générations. Cet évènement est symbolique, pour ma part je l'ai toujours connue et j'ai dû patienter l'âge de 18 ans pour vraiment faire la fête avec mes copains.

Tous les jeunes attendaient le vendredi soir pour se retrouver tous ensemble au bar du village et ainsi partir en discothèque au fameux « arc en ciel » où l'on a passé des sacrés bons moments ensemble. Malheureusement, je pense que cette manifestation va se perdre au fil des années ... Dommage !!

De plus, je suis engagé dans plusieurs associations du village comme :

Les boules de st Vincent

Depuis petit, j'ai toujours aimé jouer au sport boules c'est pour cela que j'ai décidé d'être licencié dans le club qui progresse petit à petit avec un nombre de licenciés qui s'accroît de plus en plus. Maintenant nous nous retrouvons tous les jeudis soirs pour permettre de s'entraîner pour réaliser des performances dans l'année lors des compétitions. Nous ne pouvons jouer que 8 mois dans l'année du fait que les jeux soient en extérieur et non couverts. Selon moi, cela est vraiment dommage de ne pas pouvoir bénéficier

d'un boulodrome couvert pour notre club, vu le nombre de licenciés, avoir des jeux de boules couverts augmenterait beaucoup plus la motivation des joueurs et donc pourquoi pas, le nombre de licenciés également ... En tant que jeune « Saint-Vincentais », j'espère avoir un jour un boulodrome couvert ... L'espoir fait vivre.

Les Sapeurs-Pompiers

Également, fils d'une famille de pompiers. Depuis ma naissance je « baigne » dans ce monde, notamment avec mon père « LILI » qui est chef de centre (depuis 30 ans !!). Je me suis engagé dans les Jeunes Sapeurs-Pompiers en 2009 pendant 4 années (Tous les samedis matins !!). Mais quand on aime on ne compte pas son temps !! J'ai réalisé

ces JSP avec des copains d'enfance de Saint-Vincent.



A la suite des JSP, nous nous sommes engagés en tant que Pompiers Volontaires au sein du casernement « Marius Nony ». Aussi, ce monde de pompiers est une deuxième famille pour un bon nombre de pompiers. Notre casernement a une moyenne d'âge très jeune. Tous ces jeunes, ce sont tous les copains d'enfance de Saint -Vincent, hormis quelques exceptions. Sur une vingtaine de pompiers nous sommes une dizaine à se retrouver les week-ends (hors pompiers) parce que nous avons tous vécu dans le même village et nous faisons la fête ensemble.

A Saint-Vincent, le temps que l'on ne passe pas au travail, on le passe aux pompiers. Cette deuxième famille est une passion à travers le temps passé ensemble sur les interventions mais également dans les manifestations de notre amicale dont je fais partie du bureau.



En effet, nous avons vécu dans une caserne qui se situait sur le terrain de basket, celle-ci était très petite... Il fallait monter sur les engins pour pouvoir se changer pour partir en intervention ou bien encore, le bureau du « CHEF » qui était une simple armoire avec une imprimante... La nouvelle caserne voit le jour en 2006. Mais malheureusement à ce jour, elle est dans un état pitoyable, elle est à refaire totalement ; la caserne est insalubre et présente un véritable danger pour tous les agents !! Cette caserne doit, en effet, être refaite mais QUAND ?? Telle est la question à ce jour ... Nous ne voyons toujours pas un engin arriver pour commencer les travaux... L'espoir fait vivre encore une fois.

Pour finir, je suis parti du village de Saint-Vincent avec des regrets en 2018 pour habiter et acheter une maison sur la commune de Cublize. J'ai acheté sur Cublize, notamment pour ne pas trop m'éloigner de Saint-Vincent mais surtout pour le très peu de terrains à vendre à Saint-Vincent ... Pourtant le village est vivant avec tous les commerces qui possèdent des besoins de la vie courante. J'ai été déçu de ne pas pouvoir rester sur cette sublime commune !! Mais je monte toujours dans notre point de rassemblement avec les jeunes « le bar à K » où nous passons de bons moments tous ensemble et également aux pompiers que je n'oublierai jamais.

Alexandre MERCIER

Je m'appelle Alexandre, j'ai 35 ans et je suis originaire de Saint-Vincent-de-Reins.

J'étais à l'école primaire du village, qui était encore entre les mains des frères. L'éducation était plutôt stricte mais c'est ici que sont nées de belles amitiés, malgré les petites bagarres entre copains.

Au fil des années, nous avons tous pris des chemins différents et cela dès le collège. Mais le village restait notre lieu de retrouvailles. Entre la salle des jeunes, le terrain de basket ou chez Ginette, il y avait toujours des copains et copines par-ci par là.

J'ai fait mes études au collège Saint Viateur, puis je me suis dirigé en menuiserie à l'école de la Giraudière dans laquelle j'étais interne. J'ai travaillé dans deux sociétés de la région et il y a 4 ans j'ai intégré Design Bois, une entreprise située à Lozanne. Je suis maintenant, menuisier-agenceur et ce poste me permet de parcourir toute la France pour rénover et agencer différents restaurants ou magasins.

Malgré tout, pour garder le pied dans notre village, nous sommes, ma femme et moi, entrés en tant que bénévoles au Comité des Fêtes.

Jean Ndéné GARDIAN



Kyoto (Japon)

J'avais 2 ans quand ma maman est arrivée à Saint Vincent de Reins. J'ai été à l'école à Champagnat où j'ai rencontré conscrits et meilleurs amis, qui le sont toujours aujourd'hui. Nous nous rappelons souvent quand nous nous retrouvons de nos jeux dans la cour de l'école, des anniversaires chez les uns, les autres...

J'ai ensuite continué mes études à Amplepuis, Tarare puis à Lyon où j'ai eu mon diplôme d'ingénieur mécanique à l'INSA. Après 3 ans de travail chez Renault Trucks à concevoir des cabines de camion, je viens de m'installer à Paris avec ma copine où je recherche un nouvel emploi. Amateur de voyages

et de découvertes j'ai été en stage au Québec et en Chine. J'ai également visité le Japon, la Norvège... et j'ai été plusieurs fois au Sénégal, pour retrouver ma famille et mes origines.

Ces voyages m'ont permis de m'ouvrir au monde et de découvrir de nouvelles cultures. Des étals de poisson et de fruits des vivantes rues de Dakar au calme des temples japonais en passant par les marches interminables de la grande muraille de Chine, j'ai eu le temps de voir, d'apprendre et de goûter à la culture de pays bien différents de la France.

Parfois surpris ou intrigué j'ai toujours été marqué par l'accueil chaleureux que j'ai reçu qu'importe où je sois et heureux à chaque nouvelle rencontre. Chaque voyage est une nouvelle aventure et il n'est pas toujours facile pour un jeune Saint Vincentais de se retrouver dans le métro New Yorkais, de demander sa route au milieu de Pékin ou encore de faire face à une panne de voiture au fin fond de la Norvège mais ce sont ces aléas qui rendent le voyage si magique et qui aussi nous font apprécier le retour à la maison.

C'est pour cela que je ne manque pas de revenir à Saint-Vincent régulièrement retrouver ma campagne, ma Maman, mes amis d'enfance; mais également pour retrouver le club de rugby d'Amplepuis où je porte la casquette d'entraîneur et de joueur depuis des années. Aujourd'hui, même si les vols longue distance sont plus compliqués et qu'il est temps de se poser la question de leur impact sur l'environnement, je continue de voyager, en train ou à vélos à travers la France pour apprécier les richesses de notre beau pays.



Lauriane NUNO

Je m'appelle Lauriane j'ai 22 ans et je suis originaire de Saint-Vincent depuis toujours.

J'ai passé mon enfance à l'école Champagnat, de la maternelle au CM2.

Après avoir effectué mon brevet au collège Saint Viateur à Amplepuis, j'ai passé un Bac ES au Lycée François Mansart de Thizy-les-Bourgs où j'ai rencontré mes meilleurs amis que je vois toujours aujourd'hui et avec qui j'habite également en colocation.

J'ai quitté la campagne après mon bac pour rejoindre la ville de Lyon et faire mes études supérieures, où j'ai commencé avec un BTS assistant de manager en alternance.

Aujourd'hui je me retrouve en Master 2, spécialisé en communication, publicité et stratégie digitale. J'ai effectué toutes mes études supérieures en alternance chez Sanofi Pasteur à Marcy l'Étoile, sur un site de production et de recherche 7 à 8 fois plus grand que notre petit village.

5 ans après avoir quitté la campagne et la maison familiale et malgré un fort attachement à cette vie Lyonnaise, j'ai gardé l'habitude de revenir chaque week-end à Saint-Vincent-de-Reins pour revoir mes amis de lycée, ma famille et prendre un bon bol d'air frais avant de recommencer la semaine !



Paul PIERREFEU

Je suis né à Saint-Vincent et j'ai passé toute mon enfance, de la maternelle au CM2, à l'école Champagnat. J'y ai tissé mes premières amitiés, amitiés durables puisqu'aujourd'hui, plus de 20 ans après s'être rencontrés, mes conscrits et moi sommes toujours très liés.

Je rentre après le CM2 au collège Eugénie de Pomey à Amplepuis. C'est durant ces années que je découvre le monde de l'aéronautique au contact d'un professeur de physique-chimie passionné, pilote instructeur sur son temps libre, avec lequel je participe notamment à un projet de construction d'ULM (avion Ultra Léger Motorisé).

Vient ensuite le lycée (François Mansart à Thizy pour ma part) où je m'engage naturellement dans la voie scientifique ayant toujours été intéressé par les mathématiques et les sciences. Je choisis l'option

« sciences de l'ingénieur » qui me donnera l'idée d'en faire mon métier plus tard.

Mon bac en poche, je quitte Saint-Vincent pour Lyon, où je fais deux années de « prépa » (classe préparatoire aux grandes écoles), au lycée du Parc, deux années de cours intensifs de mathématiques et de physique pour préparer les concours d'entrée aux écoles d'ingénieur.

A l'issue de ces concours, je réussis à décrocher un ticket pour l'école ISAE– SupAéro (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) à Toulouse.

J'intègre une promotion parrainée par Thomas Pesquet, astronaute et ancien élève de l'école.

Mes années en école d'ingénieur seront riches d'expériences diverses et variées avec de nombreux projets associatifs et également plusieurs stages en entreprises à Toulouse ou à Lièges en Belgique. C'est d'ailleurs à la suite de mon stage de fin d'étude dans l'entreprise Airbus, que je décroche mon premier job: ainsi, depuis environ deux ans, je travaille au sein de la branche spatiale d'Airbus où je participe à la conception de satellites.

Ainsi aujourd'hui je travaille sur un site industriel où il y a environ 7 à 8 fois plus de salariés que d'habitants à Saint-Vincent-de-Reins, mais c'est toujours avec fierté que j'évoque mon village d'origine, et que je parle à mes collègues de nos traditions comme notre fameuse fête des classes.



Marion RECORBET et Maxime CHIZELLE

Maxime est né en 1992, il a fait sa scolarité jusqu'en CM2 à l'école Champagnat, il habitait Saint-Bonnet, mais se rendait à l'école en bus chaque jour. C'était son deuxième village.

Sapeur-pompier volontaire au sein du CT Marius Nony, et président de l'interclasse en « 2 », actif dans ce village de cœur que nous aimons tant.

Moi, Marion, née en 1990 à Mardore, je suis restée seulement 2 ans à l'école du village, pour des raisons professionnelles il était plus simple pour mes parents que je sois scolarisée en primaire à Cours.



En 2010, nous nous sommes rencontrés et nos week-ends de retrouvailles se passaient exclusivement à Saint-Vincent, chez les amis, en terrasse des 2 bars encore ouverts, au city stade... mais l'essentiel étant que l'on soit à Saint-Vincent ... Très vite nous avons cherché une maison avec des critères géographiques restreints puisque c'était : « Saint-Vincent ou Saint-Vincent », en 2014 nous devenons propriétaires d'une villa au lotissement le Replat .

La famille s'est agrandie en 2017 et de nouveaux projets naissent, la vente de notre maison se fait rapidement après le confinement. Depuis plusieurs années nous espérons désespérément trouver un terrain, ou notre nouvelle maison dans notre village de cœur .. mais NON.

Contraints de partir de Saint-Vincent par manque de biens immobiliers correspondants à nos critères nous construirons notre maison sur la commune de Cublize. Nous resterons un maximum membres des associations auxquelles nous participons actuellement, mais c'est le cœur lourd que nous partons de notre beau et chaleureux village où il fait bon vivre et partager d'agréables moments grâce en particulier à nos chaleureux commerçants et notre école pleine de vie ou notre fils est scolarisé pour une courte année.

Belle continuation à tous

Estelle BOY

Je suis Estelle, j'ai vécu mon enfance entre Saint-Bonnet-Le-Troncy et Meaux la Montagne. J'ai effectué ma scolarité à Saint-Vincent-de-Reins. Je retiens de ces années le fort investissement du corps enseignant, la bonne entente et la bienveillance entre tous. Le petit effectif que nous étions en classe était agréable. L'ambiance de travail est sereine, les élèves bénéficient d'un suivi plus personnalisé puisque l'enseignant a plus de temps à consacrer à chacun par rapport à une classe ayant un gros effectif d'élèves comme c'est le cas dans les plus grandes villes. Mes amis les plus proches ont tous été scolarisés à St Vincent de Reins. Nous avons tous fait nos classes ensemble, ce sont plus de 25 ans d'amitié ! A chaque repas partagé entre cons-



crits, il y a toujours des anecdotes vécues à l'école Champagnat qui ressortent ! Nous avons tous pris des chemins de vie différents mais nos amitiés restent inchangées depuis nos débuts sur les bancs de l'école Champagnat.

Pour ma part, j'ai eu un parcours scolaire assez atypique, entre BAC Littéraire, licence de psychologie et BTS Esthétique j'ai finalement travaillé dans plusieurs entreprises en tant qu'assistante administrative et commerciale. Curieuse de découvrir le monde qui nous entoure, j'ai voyagé plusieurs fois seule en Amérique Latine notamment en Bolivie, au Pérou et en Argentine. J'ai vécu à Medellín en Colombie où j'étais Coordinatrice de stage au sein d'un programme de Gastronomie Franco-Colombien. L'Amérique Latine est très riche en paysages et vous y serez toujours très bien accueillis.



Je suis fière de ce parcours et j'invite tous les jeunes et parents de nos campagnes à s'investir dans l'apprentissage des langues étrangères. C'est un avantage professionnel certain et il permet de découvrir le monde par soi-même et d'être plus ouvert à d'autres cultures pour mieux vivre ensemble. Malgré moi, je suis rentrée en France auprès de ma famille lorsque le covid a frappé à nos portes et cela pour une durée indéterminée.

Je travaille actuellement au sein d'un organisme de Formation Civique à destination des migrants où je suis en contact avec des personnes venant des quatre coins du monde, c'est très enrichissant.

Rémi CATHELAND

Je m'appelle Rémi Catheland, j'ai 32 ans et je réside à Saint-Vincent-de-Reins.

J'ai effectué toutes mes classes de la petite section au CM2 à l'école Champagnat. Je suis ensuite parti étudier au collège Eugénie de Pomey à Amplepuis.

Je suis ensuite allé étudier à Dardilly où j'ai eu mon BEP et BAC pro charcutier traiteur.

J'ai pratiqué le basket pendant 6 ans à Saint-Vincent-de-Reins.

Pour finir après 12 ans dans la profession de traiteur, je me suis reconverti dans la boucherie depuis 3 ans.

Au mois de janvier 2020 j'ai été contacté par M. Terrier pour figurer sur la liste du conseil municipal. Le 15 mars 2020 j'ai été élu conseiller municipal à 32 ans. Grâce à ce nouveau statut j'ai pu découvrir comment était gérée une commune, ses relations avec la communauté de communes, les futurs projets, les difficultés administratives etc.

Julien PASSOT

Je suis né le 09 septembre 1991. J'ai vécu à Saint-Vincent-de-Reins jusqu'à la majorité et on peut dire que j'ai traversé une enfance paisible et heureuse au sein de mon cher village.

J'ai eu la chance de débiter ma scolarité à l'école Champagnat de 1994 à 2002 où mes institutrices successives m'enseignèrent les rudiments de la lecture et du calcul, l'Histoire Géographie et toutes autres matières essentielles pour commencer sereinement l'enseignement secondaire. Je n'ai réellement que de très agréables souvenirs, de joie et de partage de mes 10 premières années combinant harmonieusement cours à l'école, parties de football endiablées et rires avec les copains et copines.

Avec le recul, je me rends compte de l'importance qu'a eu cette école dans ce humble petit village encore loin du tumulte des réseaux sociaux. Cette école m'aura transmis de profondes valeurs toujours ancrées en moi telles que le Respect, l'Amitié ou encore la Tolérance.

J'ai ensuite continué mon enseignement au collège Sainte Marie à Cours-la-Ville de 2002 à 2006. Je dois dire que la transition entre ma petite école familiale de Saint-Vincent-de-Reins et le Collège ne se passa pas sans stress et une bonne dose d'appréhension. Ce furent tout de même 4 ans éminemment enrichissants qui furent clôturés par l'obtention du Brevet des Collèges. Ces quelques années furent ponctuées par la participation au club échec du collège et par le commencement en classe de 4^{ème} de 3 années chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), initiées et encouragées par mon frère.

L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers permet de former des jeunes au secourisme, aux techniques d'intervention dans la lutte contre les incendies et au sport, en vue d'intégrer les Sapeurs-Pompiers Volontaires. Je le conseille d'ailleurs à tous les jeunes.

Je poursuis alors au lycée François Mansard à Thizy en filière scientifique dû à mon intérêt pour les mathématiques et à mon faible niveau dans les matières littéraires. En 2007, suite à mes 3 années chez les JSP, j'intègre alors les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Saint-Vincent-de-Reins commandés par Louis Vadeboin. Cette expérience fut extrêmement importante et enrichissante tant sur le plan technique à proprement parlé que sur le plan des rapports humains. Ça m'a notamment permis de gagner en confiance en moi dans une période adolescente qui n'est jamais simple à vivre pour quiconque. J'en garde d'excellents souvenirs et espère un jour pouvoir reprendre cette passion. Ces années se terminent par l'obtention du Baccalauréat filière scientifique spécialité mathématiques de justesse au rattrapage. Observant tous mes amis de



lycée continuer en enseignement supérieur, ayant soif de liberté, d'aventures et de sens, je décide de m'engager dans l'Armée de Terre au sein des Troupes Aéroportées de Tarbes. J'y travaillerai de 2009 à 2017. Je passerai ensuite le concours de la Gendarmerie en 2017 et continue à ce jour à servir au sein de la Gendarmerie Nationale.



La Commune & ses écoles

LACROIX Charles Claude (1813)

La municipalité entretient, aménage et restaure l'espace public et les biens communaux : c'est l'époque de la construction du nouveau presbytère, le déplacement du cimetière, l'établissement de chemins vicinaux... Elle gère aussi l'intendance (budget, impôts, garde-champêtre) et mène une réflexion avec les villages limitrophes concernant l'éloignement problématique du village de Meaux.

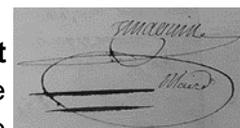


Lacroix de Meaux
C. C.

Nous ne trouvons aucune trace dans les registres de délibérations du conseil municipal concernant l'ouverture en 1818 de l'école communale mixte appelée « le Château » (située sur la place de l'actuelle mairie). C'est sans nul doute le curé VERDIER qui s'est affairé auprès de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon.

MAGNIN Jean Marie (1822)

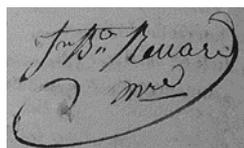
Le 10 Octobre 1825, la municipalité **constate la nécessité d'ouvrir un établissement d'éducation** car l'école du « Château » est devenue trop petite pour le nombre d'élèves. Pour cela, elle **accepte les donations** des paroissiens (legs 150 Francs de Mme PLASSE, terrain et bâtiments du Couvent du curé VERDIER et héritiers LACROIX). Les élèves rejoignent l'école mixte du Couvent.



Magnin
Meaux

Elle **valide le choix de faire appel aux congrégations** pour assurer l'éducation des enfants : « *il pourrait être tenu par les religieuses de Saint Joseph* ». Décision évidente et toute tracée puisque la mairie n'a de toute façon aucune autre alternative à proposer. En effet, **l'Etat s'organise et commence à revendiquer un rôle éducatif face à l'Eglise mais ne finance pas** l'école à l'échelle locale. Les communes sont obligées d'organiser gratuitement l'instruction pour les enfants dits indigents.

RENARD Jean Baptiste (1828)



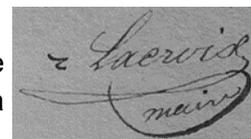
J. B. Renard
meaux

La municipalité **fonde un bureau de bienfaisance**, il est désigné pour gérer l'utilisation des revenus de la donation du Couvent (1829). Faute de moyens pour ouvrir un hospice, il décide alors de porter secours à domicile aux indigents et aux malades.

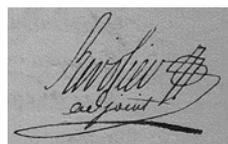
LACROIX François (1830), RIVOLIER Pierre, adjoint, (1832),

LACROIX Charles Julien (1833)

La loi GUIZOT (1833) impose aux communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de garçons, l'instituteur a 200 Francs minimum de salaire. Saint-Vincent a déjà une école mixte depuis 15 ans.



Lacroix
meaux

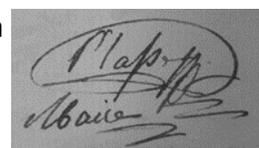


Rivolier
adjoint

Le nouveau conseil reconstruit la Garde Nationale, demande l'autorisation pour établir des foires et marchés, érige une succursale à Meaux.

PLASSE Georges (1835)

Le nombre de foires augmente, Saint-Vincent est le seul village aux alentours à en proposer cinq, de Mars à Octobre.



Plasse
Meaux

La municipalité **commence les recensements des élèves indigents** ayant droit à l'école gratuite. Une liste allant de 200 à 250 élèves est régulièrement transmise aux autorités.

1837 : Les femmes sont autorisées à diriger provisoirement les écoles de garçons ou mixtes par le conseil royal, le métier d'instituteur leur devient accessible. Pourtant, le comité d'instruction publique de la **commune installe le premier instituteur public** au Couvent : Mr VALETTE. Il sera remplacé par Mr CHASSARD en 1840 (il quittera son poste après seulement 8 mois).

1840 : Les prêtres de la paroisse ainsi que **certains membres du conseil municipal essayent de faire venir des religieux pour ouvrir une école de garçons**. Antoine TRAMBOUZE, conseiller puis adjoint au maire, étant le beau-frère du frère supérieur Louis Marie (né à Ranchal), lui écrivit de nombreux courriers pour les solliciter.

1841 : LOUIS PHILIPPE promulgue une loi sociale suite à **l'importance des abus concernant le travail des enfants** (1841) : l'âge minimum est porté à 8 ans (13 ans pour un travail de nuit). Le temps de travail journalier est de 8 heures (moins de 12 ans) et de 12 heures (moins de 16 ans). Des contrôles peuvent être effectués par des inspecteurs du travail bénévoles. A **Saint-Vincent, le salaire journalier dévolu aux enfants par le filateur MASSON est de 75c à 1 Franc 25c** contre 50c à 75c sur le roannais (*les adultes gagnent au moins le double*).

1843 : Suite à la loi GUIZOT, **un comité local d'instruction primaire est constitué**, il doit s'assurer « qu'il a été pourvu à l'enseignement gratuit des enfants pauvres ».

1844 : L'abbé VERDIER donne au bureau de bienfaisance une vaste maison située en face du Couvent pour faire une « *école de garçons* » qui sera tenue par **les frères maristes**.

LACROIX Charles Julien (1848), MONTIBERT Jean Claude (1848)

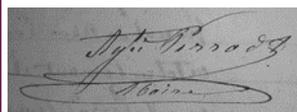
L'école du Couvent change de statut et devient « communale », Dame Philiberte FORAY est nommée institutrice communale le 12 Novembre 1848. La commune finance donc une partie de ses ressources. L'inspecteur de l'instruction primaire de **l'Académie de Lyon effectue sa première visite**. Par chance, ce ne fut pas un jeudi, jour de congé des écoles, car il aurait fallu faire venir les enfants exprès !



1850 : La loi FALLOUX officialise la **dualité du système** : l'enseignement « public » financé par l'Etat et celui « libre » formé d'écoles catholiques.

PERRAD Auguste (1852)

1851 : **Le conseil municipal fixe la rétribution scolaire** à 2 Francs pour la première classe, 1,50 Francs pour la deuxième, 1 Franc pour la troisième. Dans les faits, la moitié des familles ne peut pas payer les frais de scolarité.



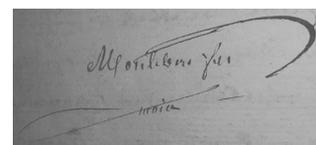
En 1855, **La commune vote un traitement de 200 Francs pour l'instituteur** (auquel s'ajoutent 400 Francs fourni par une part des rétributions scolaires) et de 1200 Francs pour le traitement des 3 frères maristes.

MONTIBERT Jean Claude (1858)

On construit le cimetière actuel. (Les précédents étaient près de l'église, puis sous le boulevard du nord).

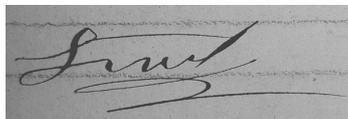
Le 12 Juillet 1862 : La commune fait un échange entre l'école occupée par les frères (en face du Couvent) et le nouveau bâtiment que vient de faire construire Julien LACROIX en dessous du Bourg. **Les élèves investiront le « manoir » en Octobre 1865**.

1867 : La loi DURUY impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants. La commune en est déjà pourvue depuis presque 50 ans.



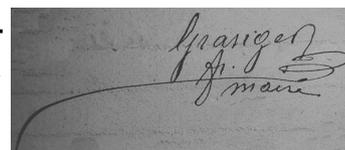
L'enseignement au village est assuré par les deux congrégations religieuses. **La commune administre les locaux (entretien, location) par l'intermédiaire du bureau de bienfaisance** qui se compose du maire, du curé et de propriétaires impliqués au village. Les relations entre les frères et Mr le curé ne sont pas toujours faciles, les différends ne portent pas sur les résultats scolaires mais sur l'application stricte des prières. En 1873, le frère directeur apostropha le curé BOURDELIN en pleine église concernant ses vieilles rancunes. Cela mit fin aux observations du curé.

LIVET Antoine (1880), GRANGER François (1881)



Vers 1879, la commune projette de réaliser une place publique sur l'emplacement de l'ancienne école du « Château », elle achète le bâtiment (en partie incendié) pour le faire démolir.

1881-1882 : Les lois Jules FERRY instaurent **un enseignement gratuit et obligatoire** de 6 à 13 ans, les enfants pouvant toutefois quitter l'école avant cet âge s'ils ont obtenu le certificat d'études primaires.



ROLLIN Stephen (1886)

La loi GOBLET (1886) interdit aux religieux d'enseigner dans le public. Aux curés viennent s'opposer les instituteurs défendant les valeurs laïques surnommés « hussards noirs ».

La municipalité continue d'**assurer l'entretien les locaux des différentes écoles** du village (mur, crépissage...).

En 1890, suite aux lois de laïcisation, **les Frères Maristes quittent l'école du « manoir »** qui fut la première du département à connaître ce changement. L'école devient officiellement « école publique de garçons ».

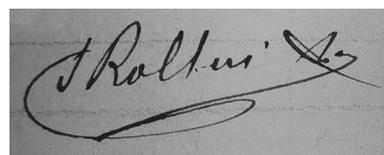
1904 : La loi soutenue par le Président du Conseil Émile COMBES prévoit que « **L'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit en France aux congrégations** », ceci oblige les frères et les sœurs à se séculariser (droit qui sera retrouvé en 1940). Les élèves quittent le Couvent en 1908, après 4 ans de sursis.

1907 : La mairie effectue les réparations d'urgence suite à **l'ouragan** du mois de Juin qui enleva une partie du toit des écoles. **Elle devra justifier cette dépense** auprès des autorités en invoquant la sécurité des enfants : « *Au moindre vent, des tuiles se détachaient et tombaient sur le devant de la porte d'entrée et dans la cour du Couvent.* »

De 1909 à 1911 : **La totalité des enfants du village est scolarisée en école publique** suite à l'interdiction faite aux sœurs d'enseigner. Celles-ci continuent de le faire à l'école publique de filles en se sécularisant. Les deux écoles (caveau, bar à K) se trouvent sous-dimensionnées pour le nombre d'élèves. De plus, une part importante de la population n'est pas située à proximité du Bourg. **La commune projette alors la construction des écoles du Bourg, des Filatures et de Magny.**

1912 : **L'école libre de garçons ouvre** sous le ministère du curé ROYER. C'est lui le propriétaire des locaux, il fait venir Mr BOUVIER, frère mariste, pour enseigner en tant que personne laïque dans un premier temps. L'instruction au village se partage à nouveau entre écoles laïques subventionnées et écoles libres catholiques, au moment même où **la place de la religion au sein même de la société** est remise en question par les nouvelles lois.

En 1913, c'est le début de la construction des écoles publiques mais les travaux ne sont pas réalisables pendant les hostilités. En Juillet 1917, les budgets prévus pour la construction des écoles (6 967 Francs), le chemin des écoles (400 Francs), la réalisation d'un lavoir (900 Francs), l'entretien du cimetière (2000 Francs) sont placés en bons de la Défense Nationale.



En 1919 sont convoqués l'architecte M. AUROUX et les entrepreneurs. Mr Auroux fait un devis estimatif des travaux qu'il reste à faire pour achever les écoles suite à une visite des trois chantiers en Juin 1920.

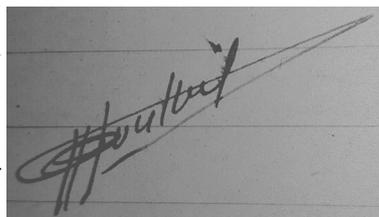
GOUTTENOIRE Paul (1920)

1922 : L'école libre des filles est construite par les villageois sous la direction du curé ROYER. Elle entraîne la fermeture de l'école publique de filles. Trois filles seulement iront à l'école publique du caveau, rejoignant ainsi les 5 familles du Bourg qui font le choix idéologique de laisser leur enfant dans le public.

Dès le mois d'octobre, l'inspecteur d'académie vient se rendre compte sur place si les filles du village avaient pu faire leur rentrée correctement. Il les trouva en garderie au Couvent car l'école libre n'était pas terminée, **il tint le maire comme responsable.**

Une « Société Civile Immobilière » est créée pour racheter le bâtiment de l'école libre des garçons au curé ROYER pour 14000 Francs. Elle administrera différents biens pour les faire fructifier.

1923 : **le conseil municipal désire vendre les écoles des Filatures et de Magny pour financer celle du Bourg**, il dit ne pouvoir s'engager dans pareille dépense sans compromettre gravement l'avenir. Mais le sous-préfet souhaite que la construction des trois écoles publiques s'achève : il soutient que la commune n'aura ensuite que peu de frais car les instituteurs y seront logés. Ils sont rétribués par l'Etat et il n'est pas envisagé de classe enfantine (c.à.d. une garderie nécessitant une surveillante payée par la commune). **M. GOUTTENOIRE soutiendra son opposition auprès du préfet** avec un argumentaire chiffré de 8 pages.



En 1924, les autorités supérieures décident de prendre le crédit prévu aux écoles libres par la mairie pour l'affecter aux écoles publiques. Le maire reçoit une pétition des habitants concernés par l'arrêt des travaux sur Magny (de 3 communes différentes).

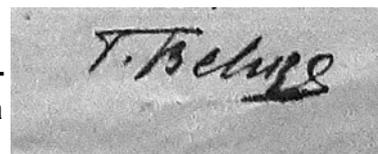
En 1927 une plainte anonyme accuse le maire d'avoir donné à la Compagnie électrique des poutrelles en fer destinées à l'école des Filatures. L'affaire n'aura pas de suite judiciaire.

En 1929 : Au moment des élections municipales, Mr GOUTTENOIRE juge que « **la question des écoles est de beaucoup la plus importante, la plus délicate et la plus difficile à gérer** ». Vu le faible nombre d'élèves accueillis à l'école publique du manoir (9), il pose cette question : « *la commune de Saint-Vincent veut-elle être la bienfaitrice à perpétuité de ses voisines ?* ». De plus, il ne s'agit pas d'écoles enfantines (avec des horaires allant de 6h à 18h) qui rendraient service aux ouvriers car l'administration s'y refuse. Il propose pour ces deux hameaux d'**ouvrir une garderie d'enfants.**

BELUZE Firmin (1929)

La commune restaure la toiture et utilise le bâtiment de l'ancienne école publique de filles comme salle des sociétés : elle sera notamment occupée par la gym et par la clique « la Vaillante » (encore en activité en 1974).

Le 06 Juin 1930, **le conseil municipal délibère sur l'acceptation des devis d'achèvement de l'école de Magny** s'élevant à 79 800 Francs. Il sera finalement décidé de se prononcer par vote secret, un conseiller donne sa démission et quitte la salle ne voulant pas « *faire de la politique* ». Au 1^{er} tour de scrutin : 7 pour, 7 contre, 1 blanc ! La décision bascule pour 1 voix au 2nd tour.



En 1930, le conseil municipal vote un crédit de 500 Francs alloué aux écoles libres (90 élèves) ce qui lui vaut d'être traité de « *réactionnaire et clérical* » dans un article du Progrès. Il se défend en informant qu'il a aussi alloué 150 Francs aux écoles laïques (16 élèves). Un an plus tard, les Frères Maristes sont retirés par leurs supérieurs suite à des difficultés sérieuses et répétées. La fermeture sera encore une fois évitée grâce à l'intervention du curé ROUSSET.

ROLLIN Julien (1938), PLASSE Emile (1944), AULAS Marius (1945)

En 1945, le curé FALCONNET interpelle le maire car **les finances de l'école libre de garçons sont au plus bas**. Des quêtes publiques seront faites tous les mois auprès des habitants et une kermesse sera organisée tous les 2 ans pour renflouer les caisses.

En 1948 : Suite aux nombreuses réclamations de Mlle PERRET, l'institutrice de Magny, le conseil municipal se trouve contraint par l'inspection de délibérer pour **la création d'un poste de dame de service** ; celle-ci balayera les classes et allumera les feux. Cette charge nouvelle soulève la critique des villageois, certains iront jusqu'à tourner le maire en dérision et le traiter de « dingo ». Six mois plus tard, Mlle PERRET demande à être approvisionnée en charbon pour chauffer durant l'hiver.

SAINT-PAUL Augustin (1949)

1954 : L'inspecteur d'académie et le sous-préfet s'accordent sur l'achèvement de l'école du Bourg. La mairie envisage dans ce cas d'emprunter la deuxième salle de classe inutilisée pour y installer provisoirement la mairie. Une troisième salle de classe et un logement de 4 à 5 pièces seraient aussi à disposition de la municipalité pour être loués aux PTT.

Le maire reçoit **une pétition des habitants** concernés par l'arrêt des travaux des Filatures. L'achèvement de ces deux écoles n'aura cependant jamais lieu. La salle des sociétés (ancienne école publique de filles) servira de mairie à partir de 1956, le temps d'effectuer les transformations nécessaires pour installer la mairie à son emplacement actuel (inaugurée en 1960). Ce local deviendra ensuite un bar-tabac.

MASSARD Maxime (1959)

1959 : La loi Debré instaure **un système de contrats entre l'État et les écoles privées** qui le souhaitent. L'État accorde une aide mais les programmes doivent être les mêmes (le catéchisme devient une option). L'inspection devient obligatoire et les enfants ne partageant pas la même religion que l'établissement ne peuvent être refusés. Les enseignants sont rémunérés par l'État selon les mêmes grilles indiciaires.

1960 : C'est la **femture de l'école publique du Bourg** (située au Caveau). L'enseignement public ne concerne alors plus que 9 % des enfants du village (ceux qui sont loin du Bourg et qui se rendent à Magny).

VADEBOIN Louis (1965)

En Avril 1966 : Après avoir envisagé de conserver une partie du bâtiment des « **vieilles écoles** » situé au Bourg (pour faire un local pour les pompiers, une salle de réunion ou un logement), le maire propose finalement **la démolition complète du bâtiment** au vu de son état de vétusté (une aile risque chaque jour de s'écrouler) et des dépenses considérables qu'entraînerait sa restauration. Elle s'achèvera le 11 Février 1967. L'école inutilisée des Filatures est vendue 10 000 Francs à M. DEREPIERRE en 1966. Mme MONTIBERT, institutrice, rachètera l'école de Magny après 1974.

DEVEAUX Lucien (1977), AULAS Marius (2001), LEITA Jean Pierre (2014), TERRIER Jean François (2020)



La COR aux côtés des communes et de ses habitants

Si l'année 2020 s'achève avec un goût amer, elle aura toutefois permis aux solidarités de s'exprimer pleinement face aux difficultés. Depuis le début de la crise sanitaire et aujourd'hui encore, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien s'est mobilisée à vos côtés pour protéger habitants mais aussi entreprises et agriculteurs de notre beau territoire. Outre les masques, que nous avons distribués à l'ensemble de la population afin de pallier aux carences de l'Etat, c'est près d'un million d'euros que la COR avec les communes ont alloués aux petites entreprises et aux commerçants en difficultés.

Plus que jamais, la COR est déterminée à agir aux côtés des acteurs économiques du territoire afin d'allier à son cadre de vie privilégié, la création d'emplois. Offrir de nouvelles activités, permettre aux entreprises du territoire de se développer, telles sont les conditions pour maintenir les populations des 31 communes et pérenniser leur dynamisme.

Via les nouveaux fonds de concours proposés, la collectivité entend également aider chaque commune pour porter les projets nécessaires à l'amélioration de nos villages : la COR participera ainsi financièrement à concrétiser ces projets communaux, qui permettront également de faire travailler nos entreprises locales.

2021 verra la COR poursuivre et intensifier cette politique en faveur du territoire, avec notamment l'ouverture du tiers-lieu "La Bobine" à Tarare, un espace dédié aux entrepreneurs et porteurs de projet mais aussi au grand public, avec le lancement d'une Micro-Folie territorialisée, à Tarare donc mais aussi à Lamure-sur-Azergues et Thizy les Bourgs. Ce musée numérique, qui donnera accès aux plus grandes collections de musées prestigieux, a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire, à l'image de toutes les politiques menées par la COR. La reconduction des aides à la rénovation énergétique des logements ou le soutien au développement du photovoltaïque en sont d'autres illustrations, qui s'inscrivent dans l'ambition de la COR de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.



La **COR** vous accompagne dans vos projets de rénovation de l'habitat

Étape 1 

Contactez le service habitat de la **COR**
04 74 05 51 13

Étape 2

Vous êtes **ÉLIGIBLE** aux aides ANAH

Votre interlocuteur est **SOLIHA**

Vous êtes **NON ÉLIGIBLE** aux aides ANAH

Votre interlocuteur est le service habitat de la **COR**

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PERMANENCES ET TOUTES LES INFORMATIONS sur **www.ouestrhodanien.fr**

www.ouestrhodanien.fr

Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

Renseignements utiles

novembre 2020

	Téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Médecin O. Laprais	04 74 89 60 44	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sur rendez-vous	Médecin de garde 15
Pharmacie Lemeunier	04 74 89 60 24	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h	Pharmacie de garde: 3237
Infirmières	04 74 05 71 99	Céline Corgier, Patricia Fernandes, Emmanuelle Durillon-Poulette à domicile, sur rendez-vous						
Psychologue E.Sutre	06 15 62 17 42	sur rendez-vous						
Pompiers		Appel d'urgence: 18 ou 112 mail: amicalepompiersstvincent@gmail.com						
Agence Postale	04 74 89 66 85	14 h 30 - 17 h	14 h - 17 h	fermé	9 h - 12 h	9 h - 11 h 30	9 h - 12 h	fermé
Services de car		Cars du Rhône: 6 arrêts en période scolaire Site: www.carsdurhone.fr tel: 0800 10 10 36 Cars à la demande: service CORUS de la COR, renseignements: 04 74 05 06 60						
Boulangerie Mayen-son	04 74 64 62 59	6 h 30 - 13 h 00 16 h -19 h	6 h 30 - 13 h 00 fermé	fermé	6 h 30 - 13 h 00 16 h - 19 h	6 h 30 - 13 h 00 16 h - 19 h	7 h - 12 h 30 16 h - 19 h	7 h - 12 h
Boucherie Tachet	06 76 89 15 69	fermé	fermé	7 h—12 h 30 15 h—18 h 30	fermé	7 h -12 h 30 15 h - 19 h	7 h -13 h	fermé
L'épicerie c'est ici	04 74 89 68 03	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	Test en novembre 9-12h	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	9 h - 12 h
Bar Tabac K. Chalon	04 74 89 63 90	7 h - 12 h 16 h - 20 h	7 h - 20 h	fermé	7 h - 20 h	7 h - 20 h	8 h - 20 h	8 h - 20 h
Coiffeuse J. Dumortier	04 74 05 68 10	fermé	fermé	fermé	8 h - 19 h	8 h - 19 h	7h 30 - 13 h	fermé
Bibliothèque	04 74 89 62 12	fermé	fermé	16 h - 18 h	fermé	fermé	10 h - 12 h	10 h - 11 h
Déchèterie		La déchèterie de St Vincent est définitivement fermée, voir sur le site de la COR les horaires des autres déchèteries: www.ouestrhodanien.fr						